

C L'ÉCONOMIE



Malgré le tunnel entre Grondines et Lotbinière

Hydro tient toujours à y planter ses pylônes

♦ Même si le gouvernement l'oblige à construire un lien sous-fluvial, Hydro-Québec tient toujours à ses pylônes pour franchir le fleuve entre Grondines et Lotbinière. Elle a déposé, vers le 20 décembre, une demande officielle pour construire une ligne aérienne parallèle au tunnel, estimant que le sous-fluvial ne pourra fonctionner qu'en juin 1992, a appris LE SOLEIL.

par Michel CORBEIL

Une première étude a été déposée au ministère de l'Énergie et des Ressources et au Conseil exécutif, confirme l'attaché de presse du premier ministre Robert Bourassa. Le document fera l'objet d'une analyse, pendant quelques semaines, avant qu'il ne se retrouve au Conseil des ministres.

Tant que ce dernier ne s'est pas prononcé sur le rapport, il n'est pas question de le rendre public. Il a d'ailleurs été impossible d'obtenir un commentaire de la part du ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciacchia, à ce sujet.

Cependant, des entrevues avec des responsables du projet Radisson-Nicolet-des-Cantons (RNDC), qui doit acheminer de l'électricité de la baie James aux États de la Nouvelle-Angleterre, à compter de septembre 1990, indiquent qu'Hydro maintient son désaccord avec le groupe d'experts internationaux qui a conclu, en octobre, que le tunnel pourrait être prêt à temps.

Ainsi, le calendrier de réalisa-

tion des travaux de la société d'État prévoit que la fabrication des câbles à installer dans le tunnel ne pourra débuter qu'en mars 1990 et que leur pose ne pourra être entamée qu'en décembre de cette année, a répondu M. Normand Bell, administrateur d'ingénierie pour RNDC. La fin de l'installation est prévue pour septembre 1991 et Hydro croit que la période minimale d'essai durera dix mois... si tout va bien. M. Bell a dit trouver « étonnante et bouleversante » l'affirmation unanime des experts alléguant que trois à six mois sont suffisants.

Ces derniers ont avancé que la mise en service commerciale du tunnel peut se faire au mieux en décembre 1990, laissant poindre la possibilité de réduire encore les délais. Hydro retient la date de juin 1992. Comme le gouvernement québécois a déjà indiqué qu'il n'est pas question de retarder le début des expéditions d'énergie, il faut conclure qu'une traversée aérienne du fleuve s'impose, selon la logique d'Hydro.

Coûts sous-estimés

Hydro, qui a vu le gouvernement québécois lui imposer la traversée sous le fleuve, croit que les experts ont erré non seulement sur les délais, mais aussi sur les coûts. Dans leur rapport, les spécialistes internationaux avançaient que le tunnel exigerait un débours de \$60 millions, soit \$38 millions de plus que l'option aérienne.

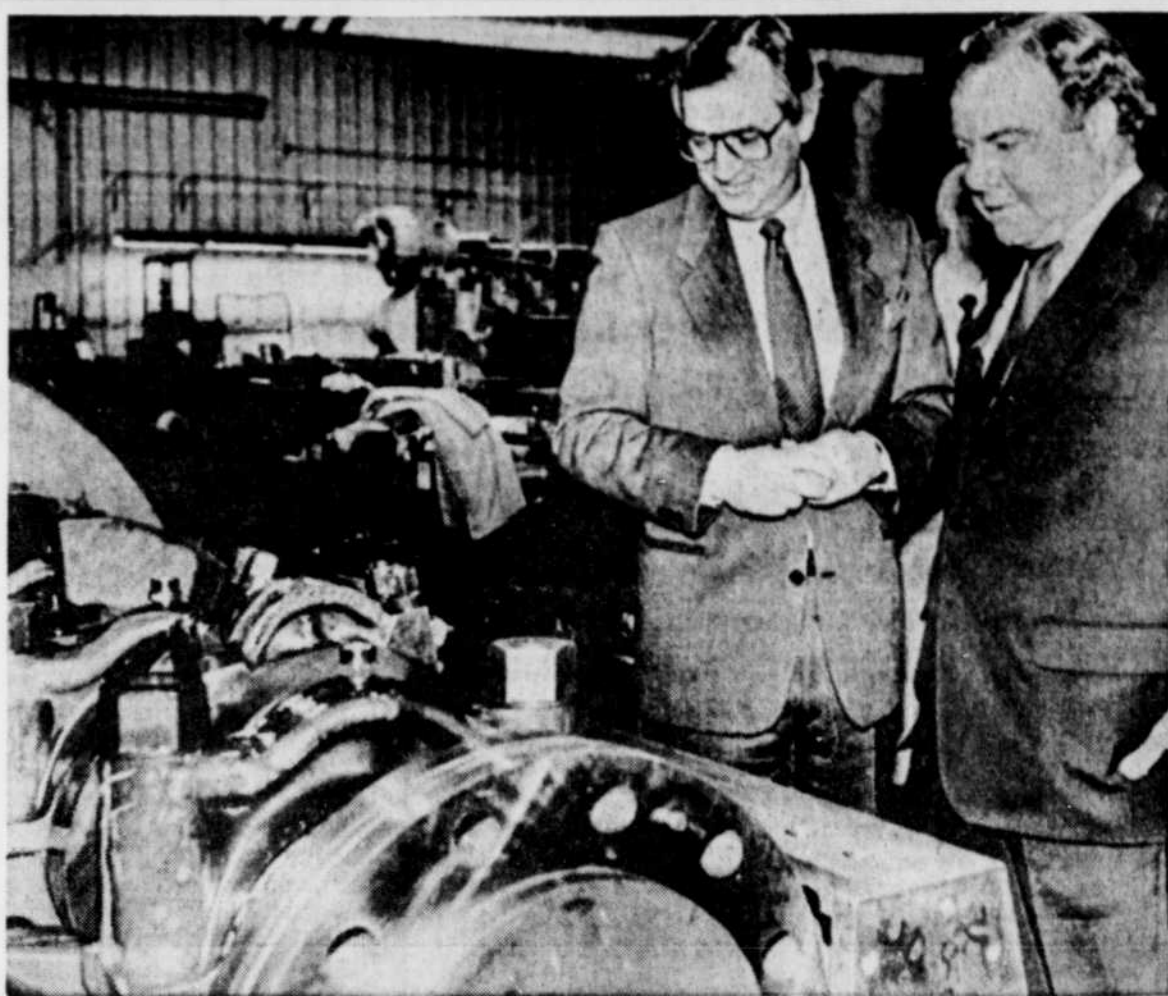
Ce total ne tient compte que des coûts directs et omet notamment le financement du projet sans

prévoir de réserves suffisantes pour le mener à terme, explique Hydro. Elle parle d'une somme de quelque \$120 millions pour réaliser le lien sous le Saint-Laurent. Précisons que l'avancé des experts repose sur la valeur du dollar en 1987 tandis que la société s'exprime en « dollars de réalisation » du projet.

La machine en marche

« Depuis que nous avons les décrets, ça vire », a expliqué M. Bell pour bien illustrer que la société d'État ne veut surtout pas être accusée de se traîner les pieds. Par exemple, dès décembre, trois fabricants de câbles de réputation internationale ont été pressentis pour la conception de ceux qui serviront à la traversée dans le tunnel, une technologie à développer puisqu'elle se fait en courant continu et à un niveau de tension jamais réalisée ailleurs au monde.

Autre exemple, les premiers contrats à des firmes d'ingénierie seront très prochainement octroyés pour réaliser les études géo-techniques et apporter une assistance technique à l'équipe « groupe des lignes » d'Hydro. Faute de temps, il n'y a pas d'appels d'offres publics, et Hydro fonctionne sur appel de propositions auprès « de firmes qui sont familières avec l'idée ». La société d'État refuse de dévoiler les noms des compagnies pressenties, mais rappelle qu'en 1985, la firme SNC a signé une étude affirmant qu'il est plus sécuritaire de passer sous le fleuve qu'au-dessus. De plus, Lavalin aurait transmis une proposition, en 1986, pour réaliser le tunnel. ♦



Contrat confirmé pour Bombardier

La compagnie Bombardier et le gouvernement fédéral ont confirmé, hier, la signature d'un contrat de \$101 millions pour la fourniture de 50 locomotives diesel-électriques et des pièces de rechange au Nigeria, tel qu'annoncé dans la manchette du SOLEIL, le même jour. Cette photo présentant le président de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, et le ministre fédéral, M. Robert De Cotret, a été prise, au moment de l'annonce, à l'usine de Bombardier.

L'argent qui s'accumule dans votre compte REER doit permettre d'adoucir votre retraite

♦ L'empressement avec lequel les institutions financières tentent de convaincre les consommateurs de se constituer un petit capital REER (régime enregistré d'épargne-retraite), ne doit pas faire oublier que tout cet argent devra bientôt... être utilisé pour faire l'achat d'une rente ou d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR).

textes de Marc LESTAGE

Selon la loi de l'impôt, c'est seulement à l'âge de 71 ans que les contribuables sont obligés de convertir leur capital REER dans l'achat d'une rente ou d'un FERR.

En dépit de ce que vous pouvez croire, cette échéance arrive très rapidement. Pour vous en convaincre, interrogez une de vos relations qui vient de passer ce cap. Sans compter que vous serez peut-être du nombre des milliers de contribuables qui décident, à chaque année, de se retirer du marché du travail à l'âge de 55, 60 ou 65 ans par obligation ou par choix.

Le moment de la retraite marque aussi une échéance qui nécessite de faire le choix de rentes pouvant le mieux convenir à votre nouvelle situation.

Un choix vaste

Le choix est vaste, lorsqu'arrive

le moment de « magasiner » pour une rente ou un FERR, rappelle M. Dennis Grimard, courtier en rentes, de Sainte-Foy. « En effet, note ce spécialiste, il existe un grand nombre de combinaisons possibles que ce soit au niveau de la rente ou du fonds enregistré de revenu de retraite. »

De façon générale, les rentes sont vendues par les compagnies d'assurance-vie.

Dans ce domaine, on s'entend généralement pour reconnaître trois grandes familles de rentes: la rente viagère, la rente certaine jusqu'à l'âge de 90 ans et la rente certaine à échéance variable.

La rente viagère peut être achetée avec l'argent provenant d'un REER ou tout autre capital déjà imposé. Le rentier verse alors un capital à la compagnie d'assurances qui s'engage en contrepartie à lui verser une allocation mensuelle aussi longtemps qu'il vivra.

Mais, il arrive parfois que le rentier meurt quelques années seulement après avoir commencé de recevoir cette rente. Pour éviter qu'un capital important ne soit ainsi « perdu », les compagnies d'assurances offrent toujours d'assortir la rente d'une période de garantie.

Ainsi, lorsqu'un rentier achète une rente viagère garantie 15 ans,

elle sera payée durant 15 ans à lui ou à ses héritiers, même s'il meurt quelques mois après avoir acheté cette rente.

Rente conjointe

Un mécanisme semblable est utilisé pour protéger les membres d'un couple. Pour éviter qu'un conjoint se retrouve sans argent au décès du rentier, les compagnies proposent une rente conjointe ou « réversible » dans le langage populaire. Cette sorte de rente viagère sera payable au conjoint survivant, si celui-ci a acheté la rente meurt plus rapidement que prévu.

La rente conjointe peut également être garantie pour 10, 15 ou 20 ans. Dans ce cas-là, la rente viagère sera payable au dernier conjoint survivant jusqu'à la fin de ses jours. Ou à la succession du couple, si les deux époux meurent avant la fin de la période de garantie de 10, 15 ou 20 ans.

Rente certaine à 90 ans

La rente certaine à 90 ans peut aussi être achetée avec les fonds provenant d'un REER ou tout autre

capital. Cette rente est transférable automatiquement au conjoint au décès du rentier. Elle n'est toutefois pas payée jusqu'au moment du décès du dernier conjoint survivant. Les rentes de ce type arrêtent d'être payées lorsque le rentier ou son conjoint survivant ont atteint 90 ans. Dans le cas du décès des deux époux avant l'âge de 90 ans, la rente sera payable à leurs héritiers.

Il est aussi possible d'acheter une rente certaine payable pour un nombre d'années prédéterminé. Ces rentes sont achetées avec de l'argent déjà imposé pour arrondir un budget de retraite ou à la suite d'un règlement successoral (veuf, veuve ou orphelin), par exemple avec l'argent d'une prime d'assurance-vie.

Dans cet exemple, le rentier se voit verser tout son capital et ses intérêts à l'intérieur du terme de 10, 15 ou 20 ans choisis. Si un homme de 65 ans achète ce type de rente avec échéance de 10 ans, il est certain de récupérer tout son capital et ses intérêts avant l'âge de 75 ans. Après quoi le paiement de cette rente cessera. ♦

Les programmes de rentes sont plus généreux, aujourd'hui, qu'en juin 87

♦ Un couple de retraités de 65 ans qui dispose de \$50,000 pour acheter une rente doit pouvoir toucher une allocation mensuelle de \$484.11 jusqu'au décès du dernier conjoint survivant aujourd'hui, par rapport à seulement \$464.75 si cette décision avait été prise en juin dernier.

Les rentes viagères présente-

ment disponibles représentent une meilleure affaire qu'au début de l'été dernier, tout bonnement parce que les taux d'intérêt ont légèrement augmenté, entre-temps.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, M. Dennis Grimard, courtier en rentes, de Sainte-Foy, a formulé une demande de rente fictive, à notre intention auprès de l'ensemble des

compagnies d'assurance-vie canadiennes.

Le résultat de cette démarche indique bien que le marché des rentes s'est amélioré depuis juillet. Les offres formulées par les compagnies, qui présentaient les propositions les plus intéressantes, apparaissent dans le petit tableau publié ci-contre.

Il est facile d'y comparer la valeur de la rente viagère variable offerte par ces compagnies, en juillet 1987, comparativement à ces derniers jours, pour une rente qui serait théoriquement payable à compter du dimanche 10 janvier.

On notera aussi que les noms de quelques compagnies apparaissent dans seulement une de ces propositions. Cela vient du fait que nous n'avons retenu que les dix meilleures propositions, dans chaque cas.

Autres catégories

Notre tableau présente en détail les propositions reçues à l'achat d'une rente variable garantie dix

ans pour un couple dont les deux conjoints ont 65 ans.

On doit noter que le montant de la rente serait plus important s'il s'agissait d'une rente viagère simple, c'est-à-dire payable uniquement jusqu'au décès du rentier.

Si ces \$50,000 servaient à l'achat d'une rente non transférable garantie 10 ans pour un homme de 65 ans, le montant de l'allocation mensuelle serait de \$533.71 présentement. La même rente payable à une femme du même âge permettrait de toucher une allocation mensuelle de \$507.65.

Les rentes payables à une femme offrent toujours un versement mensuel moindre, compte tenu que l'espérance de vie des femmes est meilleure. Or, les compagnies d'assurances tiennent compte de cette donnée fondamentale lorsqu'elles évaluent leurs risques actuariels. ♦

Demain: Les FERR sont de plus en plus populaires auprès des retraités.

RENTE VIAGÈRE PAYABLE MENSUELLEMENT

Type: Réversible
Garantie: 10 ans

Couple: 65 ans
Capital initial: \$50,000

Au 10 janvier 1988		Au 10 juillet 1987	
Counsel Life	\$484.11	Mony Life	\$464.75
American Life	483.59	Canadian Foresters	464.31
Transamerica Life	482.69	Counsel Life	462.00
New York Life	481.76	American Life	460.23
Sun Life du Canada	481.14	Equitable Life	459.87
Canadian Foresters	480.92	New York Life	459.85
Metropolitan Life	480.32	Prudential	459.62
Sovereign-Northern	479.85	Great-West	459.06
Aeterna-Vie	478.66	Westbury Life	458.90
Industrielle-Alliance	478.42	Aetna Canada	458.07

(Source Québec Courtage)

Envolée du \$ au milieu de rumeurs d'accord

♦ NEW YORK (AFP) - Le dollar, après avoir connu ses plus hauts niveaux depuis un mois, a ralenti son envolée hier après-midi à New York dans un marché agité par des rumeurs sur un accord secret entre pays industriels.

Le billet vert, soutenu depuis le début de l'année par les banques centrales des grands pays industriels, a terminé à 128,90 yen et à 1,6425 DM, après être monté jusqu'à 131,50 yen et à 1,67 DM, contre 127,50 et 1,6290 la veille. Il avait commencé la se-

maine à Tokyo à ses plus bas niveaux: 120 yen et 1,56 DM.

Dans la matinée, des informations en provenance de Tokyo selon lesquelles les États-Unis, le Japon et la RFA auraient fixé une parité de 125 à 140 yen pour le dollar avaient déclenché une véritable envolée de la monnaie américaine sur le marché des changes.

Selon des cambistes newyorkais, le dollar a ensuite fléchi sous le coup de prises de bénéfices. ♦

Desjardins
Au cœur
de votre évolution
financière

CAISSE POPULAIRE

DÉPÔT À TERME

5 ans
dépôt minimal
1 000 \$
(non remboursable)
10 1/2%*

Taux recommandé par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses populaires affiliées.
*Taux d'intérêt sujets à changement. **Intérêts versés annuellement et à l'échéance.

PRÊT-PLACEMENT

À partir de
11%*

REER À TAUX FIXE

1 an
9 1/4%*

18 mois
9 3/8%*

L'ÉCONOMIE

Accès refusé à la zone de pêche de 200 milles

Québec ne lancera pas d'ultimatum à Ottawa

♦ Le monde québécois des pêches n'a pas l'intention de jeter tout de suite les hauts cris, même si Ottawa persiste à lui refuser l'accès à la zone des 200 milles, en 1988.

par Michel CORBEIL

Hier, le cabinet du ministre québécois Yvon Picotte a indiqué que ce dernier est « profondément déçu » du plan de pêche fédéral, dévoilé le 30 décembre. Pour l'instant, les 200 milles demeurent une zone réservée aux pêcheurs et entreprises de la Nouvelle-Écosse et surtout de Terre-Neuve. Les 19,000

tonnes métriques de poisson supplémentaires du plan de 1988 reviennent d'ailleurs à cette province.

L'attachée de presse du ministre délégué aux Pêcheries, Mme Elisabeth McKay, a expliqué que M. Picotte continuera d'appuyer les demandes provenant de groupes de pêcheurs québécois intéressés par ce secteur de pêche. Le ministre n'adressera cependant pas d'ultimatum pour que le Québec obtienne sa part dans un secteur de pêche lucratif. « Il n'est pas certain que ce soit le meilleur moyen pour avoir ce que nous voulons. »

Les deux principaux consor-

tiums intéressés par cette pêche hauturière ont pris le même ton modéré. La société Nova Nord, qui revendiquait le droit de ramener à quai 34,500 tonnes métriques de cette zone pour approvisionner sept usines québécoises et cinq du Nouveau-Brunswick, a « exprimé un sentiment de déception ».

Mais elle attendra la tenue de la réunion de ses membres, la semaine prochaine, pour décider des pressions à exercer pour relancer le dossier. Le scénario est le même chez Exportations Gaspé Cured, qui demandait 10,000 tonnes métriques, a laissé entendre son trésorier,

M. Roch Lelièvre. Les deux regroupements n'ont pas l'intention d'abandonner leur projet.

L'influence Crosbie

L'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) attend aussi la tenue de son congrès, en janvier, pour agir. « C'est inacceptable, a dit son secrétaire général, M. Jones R. Sheehan. Nous ferons sûrement quelque chose, mais nous n'avons pas l'intention de trop sauter en l'air avant d'en parler à nos membres. »

Par contre, M. Sheehan et le président de Nova Nord, M. Bernard Blais, ont laissé entendre

que le ministre des Pêches, M. Tom Siddon, a abdicqué devant le puissant ministre terre-neuvien John Crosbie. « L'un des désappointements, c'est que l'annonce a été faite à Terre-Neuve et non à Ottawa, a dit M. Blais. De plus, ce fut par le ministre des Transports et non par M. Siddon. »

« Le plan a été écrit par Terre-

Neuve, a lancé M. Sheehan. Il n'y a aucune considération pour la situation critique du Québec. La province qui a le plus profité des 200 milles est celle qui continuera d'en profiter le plus », soulignant que les 9,500 tonnes métriques retirées aux flottes européennes deviennent la propriété exclusive des Terre-Neuviens. ♦

Malgré la fermeté du dollar canadien

Les analystes ne prévoient pas de baisse sensible des taux d'intérêt

♦ OTTAWA (PC) - Le dollar canadien a continué hier de gagner du terrain à l'égard de la devise

des États-Unis mais les analystes étaient néanmoins d'avis que ce progrès ne se reflètera pas dans

une diminution sensible des taux d'intérêt.

Le dollar a en effet clôturé à 77.51 cents US, son niveau le plus élevé depuis 3 1-2 ans. Mardi, à la fermeture des marchés, il avait clôturé à 77.43 cents US.

Les cambistes prévoient pour leur part une légère fluctuation du taux d'escompte de la Banque du Canada, aujourd'hui. Ce taux, qui sert de point de repère pour les autres taux d'intérêts, était de 8,66 pour 100 la semaine dernière.

« J'ai l'impression que la Banque du Canada garde toujours un œil sur l'inflation », a déclaré M. George Saba, économiste en chef au Montreal Trust.

« On peut maintenir qu'il pourrait y avoir au cours des six prochains mois des circonstances propices à un relâchement des taux d'intérêt », a-t-il dit, notant que ce sera particulièrement le cas si l'économie démontre des signes de faiblesse à la suite de la chute boursière d'octobre.

La banque centrale n'est toutefois pas convaincue que l'économie connaîtra un ralentissement marqué et elle ne veut pas réduire les taux d'intérêt pour ensuite découvrir que l'économie s'anime et gonfle l'inflation, a-t-il précisé.

Généralement la Banque du Canada tend à empêcher toute variation brusque de notre devise et à la maintenir plutôt stable; l'outil le plus important entre ses mains pour atteindre ce but se trouve dans les taux d'intérêt.

Excellentes réserves

Comme on ne s'attend pas à ce que la banque agisse de manière à susciter une baisse des taux d'intérêt, il faut croire qu'elle est satisfaite du comportement actuel de notre devise, a noté un cambiste.

Par ailleurs, des données fournies mercredi par le ministère des Finances démontrent que le gouvernement est en excellente position pour protéger le dollar, si c'était nécessaire. ♦

Camille Moreau quitte le Crédit agricole

♦ Après avoir présidé aux destinées de l'Office du crédit agricole durant 15 ans, M. Camille-G. Moreau a décidé de tirer sa révérence.

par Michel CORBEIL

Hier, le cabinet de M. Michel Pagé, ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a confirmé que M. Jean-Claude Simoneau assurera par intérim la présidence de l'organisme depuis le début de l'année. Jusqu'à tout récemment, ce dernier était vice-président de cette organisation gouvernementale.

M. Moreau avait été nommé à la tête de l'Office en juillet 1972. Il y a connu trois gouvernements et quatre ministres de l'Agriculture, dont le péquiste Jean Garon et le libéral Michel Pagé. Des rumeurs de démission ont souvent couru à son sujet. L'attaché de presse de M. Pagé a commenté qu'il n'en est rien et que le départ s'est négocié « dans



Camille Moreau quitte la présidence de l'OCA.

la bonne entente, le respect d'autrui et les règles de l'art ».

M. Moreau a confirmé qu'il part « sans note négative ». Il a fait valoir que son dernier objectif personnel comme président était la présentation de la loi 46, « une pièce législative d'envergure pour ce qui est du financement agricole ». Il a insisté qu'il envisage de relever des défis ailleurs. ♦

Autobus articulés

Renault tente de convaincre la CUM

♦ MONTREAL (PC) - L'étonnement suscité par l'apparition des autobus articulés, le printemps dernier, dans les rues de Montréal, pourrait se transformer en véritable stupefaction si la société française Renault parvenait à convaincre la Communauté urbaine de Montréal d'adopter ses nouveaux mégabus, d'une longueur de 24 mètres.

Ces autobus géants, en trois sections reliées par des couloirs en accordéon, peuvent transporter 220 passagers à la fois. Un autobus ordinaire transporte environ 85 passagers tandis qu'un autobus articulé peut en transporter 150. Avec le mé-

gabus, c'est l'avènement d'un nouveau mode de transport des masses, se situant entre le métro et l'autobus conventionnel.

Un seul mégabus peut transporter environ 3,000 personnes à l'heure sur un circuit normal, avec des arrêts aux cinq minutes.

Mis au point par la société Renault — à qui l'on doit déjà les premiers autobus articulés — le nouveau mégabus a déjà commencé à circuler en France et dans certaines villes européennes. Si les essais actuellement en cours donnent des résultats satisfaisants, ce nouveau type d'autobus sera commercialisé sur une grande échelle dès 1990. ♦



ville de CHARLEBOURG

AVIS PUBLIC

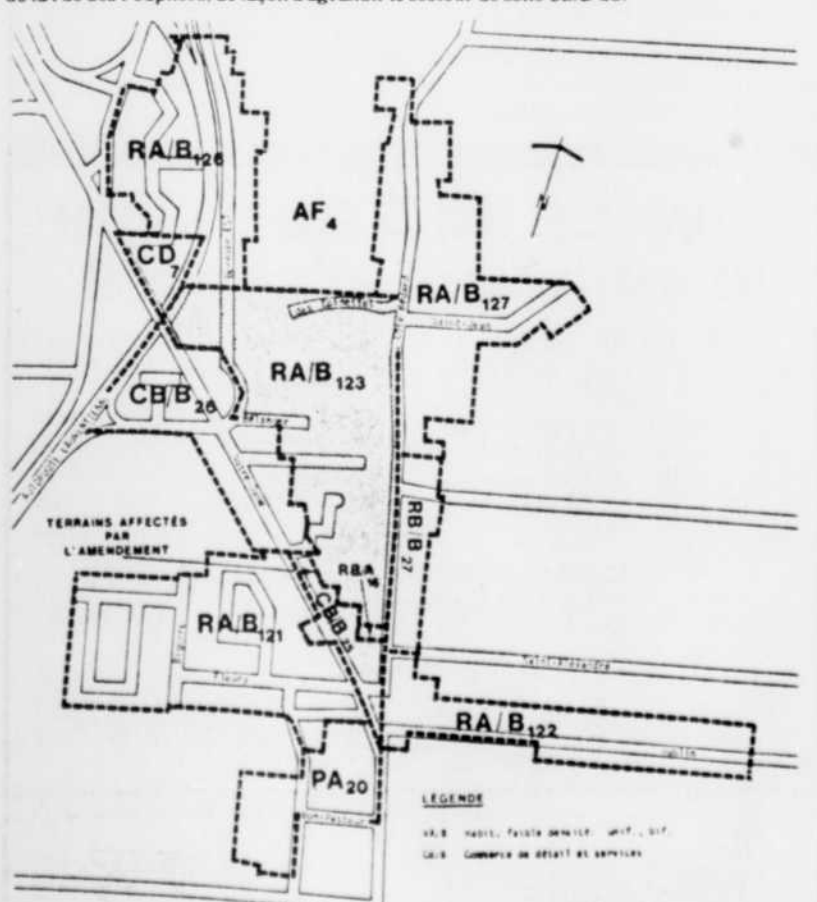
(No: 1988-4-3247)

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE LE 7 DÉCEMBRE 1987, DANS LES SECTEURS DE ZONE RA/B-123 ET CB/B-25 (modifiés).

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné: 1e- QUE lors d'une séance régulière du Conseil municipal de la Ville de Charlebourg tenue le 7 décembre 1987, ce Conseil a adopté le règlement # 87-1968.

NOTE EXPLICATIVE

Le règlement # 87-1968 modifie le plan de zonage # 87-1900, plus spécialement le feuillet "B", pour la partie de territoire située du côté nord de l'avenue Notre-Dame à l'intersection de la rue des Peupliers, de façon à agrandir le secteur de zone CB/B-25.



2e- QUE les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire le 7 décembre 1987, peuvent demander que le règlement # 87-1968 fasse l'objet d'un scrutin secret, selon l'article 533 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3e- QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qu'à cette fin, les personnes habiles à voter sur le règlement # 87-1968 auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 heures à 19:00 heures, sans interruption, le 13 janvier 1988.

4e- QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement # 87-1968 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 19 et qu'à défaut de ce nombre, ledit règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5e- QUE toute personne habile à voter sur le règlement # 87-1968 peut le consulter au bureau du soussigné, aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

6e- QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 13 janvier 1988, à 19:01 heures, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa.

Charlebourg, ce 7 janvier 1988.

Rosaire Godbout, o.m.a.

Greffier de la Ville

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

COMPOSEZ 647-3270 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

RECHERCHONS REPRÉSENTANT(E)

dans le domaine d'équipement de la construction. Le territoire: Québec, environs, Lac-St-Jean, Côte-Nord

Qualifications: Trois (3) ans minimum dans la vente; domaine connexe serait un atout ainsi que la connaissance de l'anglais.

Salaires et conditions: A discuter lors de l'entrevue. Allocation pour automobile S.v.p. faire parvenir C.V. à:

TALBOT ÉQUIPEMENT LTÉE 205, St-Paul Québec G1K 7R9

A l'attention du gérant des ventes N.B. Ne pas téléphoner

SECRÉTAIRE-RECEPTIONNISTE

demandé(e) avec ou sans expérience. Entretien, belle apparence, savoir travailler sous une certaine pression, être flexible pour certains changements et être débrouillard(e).

Temps partiel d'environ 24 heures par semaine incluant 2 soirs. Possibilité d'un temps complet.

Salaires à discuter. Téléphoner entre 13h00 et 15h00, demander Johanne Couture au:

654-9123



VILLE DE GASPÉ

25, rue de l'Hôtel-de-Ville C.P. 618, Gaspé, Qué. G0C 1R0 368-2104

OFFRE D'EMPLOI Directeur des Travaux publics

La Ville de Gaspé est à la recherche d'un directeur des travaux publics. La personne engagée à ce poste aura comme tâche de surveiller, diriger, coordonner et contrôler toutes les activités relatives aux travaux publics: les rues et les trottoirs, les systèmes d'égout et d'égout, les systèmes d'éclairage, les parcs et terrains de jeux, les édifices et véhicules municipaux, les systèmes de signalisation, les systèmes de communications et l'enlèvement des déchets.

Qualifications: — posséder un cours universitaire en génie dont l'obtention requiert un minimum de 17 années d'étude; — posséder une expérience pertinente; — avoir suivi le cours de sécurité sur les chantiers de construction; — être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; — connaissance satisfaisante de la langue seconde.

Lieu de travail: Territoire de la Ville de Gaspé.

Salaires: Le salaire sera discuté en fonction de l'expérience et des qualifications.

Toute personne intéressée à ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae le ou avant le 20 janvier 1988 au Centre d'emploi du Canada à Gaspé.

Donné à Gaspé, ce cinquième jour de janvier 1988.

Judith Desmeules, II.B. Assistante-greffier

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC Numéro 200-02-009664-873

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT

CAISSE POPULAIRE ANCIENNE-LORETTE, société régie par la loi des Caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires au 1638, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette G2E 3B6, district judiciaire de Québec.

Partie demanderesse

PAUL AUDY, autrefois domicilié au 2054, boul. Masson, Ville Les Saules, district judiciaire de Québec, et présentement de domicile inconnu.

Partie défenderesse

ET/

CAISSE POPULAIRE ST-COEUR-DE-MARIE D'ALMA, société régie par la loi des Caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires au 101, rue St-Ludger, C.P. 217, Delisle G0W 1L0, district judiciaire d'Alma.

TERCE SAISIE.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à PAUL AUDY de comparaître au greffe de cette cour situé au greffe civil, Palais de justice, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, Qué. G1K 8K6, salle 124, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "LE SOLEIL" de Québec.

Des copies du bref de saisie avant jugement en mains tierces ont été remises au greffe à l'intention de PAUL AUDY.

Lieu: Québec

Date: 29 décembre 1987

J.-Claude Blouin, g.a.p.d.q.

POUR MIEUX CONSOMMER...

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Heures d'affaires:

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30

Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

AVIS

Avis est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571 D du Code civil, que METAL ST-NARCISSE INC., ayant son principal établissement en la MUNICIPALITÉ DE ST-NARCISSE, Province de Québec, a, le 30 janvier 1987, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada toutes ses créances comptables ou autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette cession a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Lotbinière le 5 mars 1987 sous le numéro 161412.

Ce 30e jour de décembre 1987.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

5, Trans-Canada ouest

Levis, P.Q.

G6V 4Z3

La Banque Nationale crée sa propre filiale de courtage en valeurs mobilières

♦ **MONTREAL** - La Banque Nationale du Canada se lance à son tour dans le commerce des valeurs mobilières, mais plutôt que de procéder par voie d'acquisition, comme l'ont fait certaines de ses concurrentes, elle a décidé de créer une nouvelle filiale, Placements Banque Nationale Inc.

par Georges ANGERS

La nouvelle filiale qui est inscrite comme courtier de plein exercice auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec et qui détient un siège à la Bourse de Montréal lancera officiellement, hier, son premier service, InvesTel, un service de courtage à escompte.

Le président du conseil et chef de la direction de la banque, M. Michel Bélanger, a expliqué, hier, en conférence de presse, la décision d'entrer dans le commerce des valeurs mobilières à partir de zéro par le fait que l'achat d'une maison de courtage déjà établie aurait été trop coûteux.

Quant à l'opportunité de se lancer dans la transaction de titres boursiers à ce moment-ci, c'est-à-dire moins de trois mois après la scierie chute enregistrée sur les marchés boursiers et qui a rendu bien des boursicoteurs prudents, M. Bélanger soutient que c'est toujours le temps de commencer quelque chose lorsque justement le temps semble le moins propice.

InvesTel

Le nouveau service InvesTel s'adresse en pratique aux gens qui font déjà des transactions boursières. Le courtier à escompte ne fait, en effet, qu'exécuter les commandes des clients et ne fournit aucun conseil. Les frais sont en conséquence moindres que ceux demandés par les courtiers traditionnels; les économies peuvent atteindre près de 85 pour 100, selon le volume des transactions.

On estime à environ cinq pour 100 le nombre de transactions boursières réalisées par les firmes de courtage à escompte au Canada. Bien qu'il s'agisse actuellement d'un marché relativement petit, un mar-

ché déjà occupé par d'autres firmes d'ailleurs, le président de la Banque Nationale se dit néanmoins optimiste. C'est un marché appelé à se développer, croit-on, comme il s'est développé aux États-Unis où les courtiers à escompte réalisent actuellement près de 20 pour 100 des transactions boursières.

Les clients d'InvesTel pourront effectuer toutes leurs transactions sur titres auprès d'une même source et placer leurs commandes via une ligne téléphonique sans frais. Même s'ils ne pourront obtenir de conseils ou d'analyses, ils auront néanmoins accès à certains renseignements statistiques sur les cours boursiers.

Lié au système automatique

d'exécution des commandes de la Bourse de Montréal, InvesTel permettra l'accès aux autres bourses canadiennes et aux plus importants marchés boursiers américains.

Une quinzaine d'employés et un budget de fonctionnement de \$1 million constituent le noyau de départ de l'aventure de la Banque Nationale dans le courtage des valeurs mobilières.

Projets
Placements Banque Nationale est cependant appelé à grossir assez rapidement. D'ici quelques mois, en effet, il exploitera, à Québec et à Montréal, des Centres d'investissement où on pourra acheter ou vendre des actions, des titres à revenus fixes, des obligations, des bons du

Trésor, des REAQ, des REER autogérés et des abris fiscaux.

Ces centres constitueront l'embryon d'une opération de courtage mobilier traditionnel que la banque entend graduellement mettre sur pied.

Malgré le contexte du décloisonnement des institutions financières qui a en quelque sorte forcé la Banque Nationale à suivre le mouvement et à plonger, elle aussi, dans le courtage des valeurs mobilières, M. Bélanger exclut pour l'instant que la banque qu'il dirige s'engage dans un autre secteur, celui des assurances; pour des raisons d'intérêts mais aussi de législation, a-t-il expliqué. ♦

La baisse du prix du brut ne s'est pas répercutée à la pompe

♦ La baisse du prix du pétrole brut, en septembre, ne s'est pas répercutée sur le prix de l'essence à la pompe, en décembre, constate le Bureau d'inspection et d'information du prix de l'essence (BIPE) dans son enquête la plus récente.

par Hélène BARIL

Le nouvel organisme de surveillance des prix pétroliers note, dans son second bulletin, que la baisse de \$0.70 du prix du baril de pétrole en septembre, plutôt que de se refléter dans les délais normaux par une baisse d'un demi-cent le litre, a servi à augmenter la part des pétroliers et des détaillants, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Le directeur des affaires corporatives chez Ultramar, M. Gilles Pagé, a confirmé, hier, au SOLEIL que la baisse du prix du brut n'a pas été reflétée au consommateur. «Généralement, une baisse qui tourne aux alentours d'un dollar le baril est appliquée au prix à la pompe par les compagnies qui ont de bons stocks et une bonne santé financière», a-t-il expliqué.

Selon lui, si la dernière ne l'a pas été, c'est peut-être qu'elle n'avait pas une grande importance (\$0.70 le baril) et que le prix du brut s'est remis à fluctuer peu de temps après.

Peu de changement

Le prix du litre d'essence n'a

que peu varié, en décembre, comparativement au mois précédent. Ainsi, de légères augmentations du prix du litre d'essence ordinaire ont été compensées par des baisses aussi légères du prix de l'essence «sans plomb» et «super sans plomb».

Rimouski continue d'afficher les prix à la pompe les plus élevés au Québec, en dépit d'un rabattement de la taxe provinciale. Un litre d'essence ordinaire coûte 54.8 cents, à Rimouski, alors que le prix moyen, à Québec et à Montréal, est de 53.8 cents. La part que se réservent les compagnies pétrolières y est aussi plus élevée que partout ailleurs au Québec, un élément qui fait actuellement l'objet d'une enquête du BIPE.

Selon le porte-parole de Ultramar, plusieurs facteurs peuvent expliquer la situation qui prévaut à Rimouski. Ainsi, explique-t-il, s'il est vrai que le profit des pétroliers y est plus élevé qu'ailleurs, il est aussi vrai de constater que le rabattement de la taxe provinciale a été moins important à Rimouski que dans les autres régions.

«Le gouvernement lui-même semble croire que le marché de Rimouski est capable d'absorber des prix plus élevés», souligne M. Pagé.

Les forces du marché, composées de mille et une choses qui varient selon les régions, comme le niveau des salaires, du chômage, peuvent seules expliquer les différences de prix d'une région à l'autre, selon lui. ♦

Lois sur la nouvelle couleur

Les margariniers ont subi un premier revers

♦ Les margariniers ont subi un premier revers dans leur tentative pour faire invalider par les tribunaux les lois provinciales les obligeant à donner à leur produit une teinte différente de celle du beurre.

par Michel CORBEIL

Une dépêche, émanant du Toronto Star, a annoncé, peu avant Noël, qu'un tribunal ontarien de première instance a édicté qu'une telle obligation viole la Charte canadienne des droits et libertés, mais qu'il s'agit là d'une protection raisonnable à donner à l'industrie laitière. Selon la nouvelle, les fabricants ontariens porteront la décision en appel.

Hier, il a été impossible d'obtenir copie du jugement et de contacter le porte-parole des compagnies

ontariennes dans ce débat. Cependant, au Québec, M. Paul Bouthillier, le leader de la contestation de la loi québécoise qui a été adoptée dans la controverse, cet été, a affirmé que «nous continuons d'aller de l'avant avec notre cause».

«Ce n'est qu'un premier jugement, à poursuivre en substance le président et directeur général de Margarine Thibault. De plus, notre action devant la cour s'appuie également sur la Charte, mais elle invoque aussi un principe de droit administratif: nous prétendons qu'il y a détournement des objectifs de la législation qui ne sert pas à protéger le consommateur, mais l'industrie laitière.»

L'attaché de presse de M. Michel Pagé, ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a fait part de commentaires «très réservés». Le contexte n'est pas le même, a précisé

M. André Ouellet. Les deux interlocuteurs ont notamment souligné le fait que la loi ontarienne est en vigueur depuis nombre d'années alors qu'ici, elle n'a été adoptée qu'en septembre.

M. Bouthillier a répondu qu'il est trop tôt pour évaluer l'impact de la coloration de la margarine sur les habitudes d'achat du produit. Il faudra attendre trois mois, a-t-il dit. Cependant, a-t-il estimé, les ventes pour écouler les stocks avant le 21 décembre ont coûté entre \$200,000 et \$300,000 à un secteur d'activités, qui présente un chiffre d'affaires annuel de \$75 millions. Les fabricants avaient le choix entre les teintes plus pâles et plus foncées que le beurre. Majoritairement, a répondu le PDG, ils ont choisi la première option. ♦

Conséquence de la taxe Baisse de 3.5 pour 100 des exportations de bois aux États-Unis

♦ **MONTREAL (PC)** - La taxe à l'exportation de 15 pour 100 imposée aux producteurs canadiens de bois d'oeuvre par le gouvernement américain le 8 janvier 1987 a donné les résultats escomptés par les lobbys de l'industrie américaine du bois de sciage: les exportations canadiennes aux États-Unis ont diminué d'au moins 3.5 pour 100 au cours de la dernière année, si l'on se fie aux résultats communiqués par l'Association canadienne du bois (ACIB).

«Les exportations canadiennes de bois d'oeuvre aux États-Unis ont diminué de près de 500 millions de pieds mesure de planche (pmp) cette année alors que la consommation intérieure américaine a augmenté de 5 pour 100», affirme l'ACIB.

M. Richard Lacasse, directeur général de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ), soutient pour sa part que ce sont là des données très conservatrices. Il rappelle qu'entre les mois de janvier et mai, les exportations aux USA ont chuté de 20 pour 100.

Néanmoins, l'industrie canadienne du bois d'oeuvre a réussi à augmenter de 1.5 pour 100 sa production en 1987 par rapport à l'année précédente pour la porter à 22.2 milliards de pmp, dont 4.5 milliards de pmp du Québec.

Comme les exportations aux USA représentent plus de 60 pour

100, exactement 15.3 milliards de pmp en 1987, de la production canadienne de bois d'oeuvre, il a nécessairement fallu compenser par une hausse des ventes sur d'autres marchés, c'est-à-dire au Canada, au Japon et au Royaume-Uni.

Hausse au Canada

Grâce à une hausse de 15.5 pour 100 des mises en chantier de maisons au Canada, la consommation intérieure a augmenté de 300 millions de pmp, c'est-à-dire de 4.6 pour 100 pour atteindre 6.7 milliards de pmp.

Si l'an passé il y a eu au Canada 230,000 mises en chantier, ce qui constitue le plus haut niveau en dix ans, les prévisions pour 1988 sont moins élevées, puisque les économistes parlent de 180,000 mises en chantier, ce qui donnerait tout de même la troisième performance en importance depuis 1979.

Favorisés par les fluctuations monétaires, les producteurs canadiens ont pu aussi accroître de 30 pour 100 leurs ventes au Royaume-Uni pour atteindre 945 millions de pmp, alors que les exportations vers le Japon ont augmenté de 20 pour 100 pour totaliser 1.15 milliard de pmp.

M. J. F. MacCracken, directeur exécutif de l'ACIB, souligne que la hausse des ventes au Japon est supérieure de 15 pour 100 aux augmentations déclarées par les producteurs américains. ♦



La Capitale
Compagnie d'assurance générale

Groupe Mutuelle des Fonctionnaires

NOMINATION



M. Réal Circé

Le président et chef de la direction, M. Jacques Labrecque, est heureux d'annoncer la nomination de M. Réal Circé au poste de vice-président exécutif et directeur général de La Capitale, compagnie d'assurance générale.

La Capitale pratique l'assurance directe en automobile, habitation et biens personnels. Les primes souscrites sont de l'ordre de 50 millions \$.

La Capitale a des bureaux dans la plupart des régions du Québec et son siège social est situé à Québec. Membre du Groupe M.F.Q., La Capitale offre ses services au public en général.

ÉDIFICE BANQUE DE MONTREAL

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

au coeur de la ville
au 800, Place d'Youville.

S'adresser à:
Rosanne Côté

694-1293

Administré par:
EUROMART
CORP. DU CANADA

CULLIGAN PROTÈGE VOTRE FAMILLE CONTRE LES POLLUANTS DE L'EAU



Le système d'eau potable Culligan utilise un procédé de triple filtration pour réduire de façon substantielle la quantité de polluants. Buvez et cuisinez en toute confiance! Culligan combine les procédés de filtration maximale, d'absorption du carbone et d'osmose inversée pour obtenir une eau de qualité meilleure au goût et moins chère que l'eau en bouteille.

"Nous traitons l'eau avec sérieux."

- Vente
- Location
- Service

Culligan

SERVICE D'EAU DOUCE (QUÉBEC) INC.

330, Fortin, Ville Vanier
Équipement pour eau potable

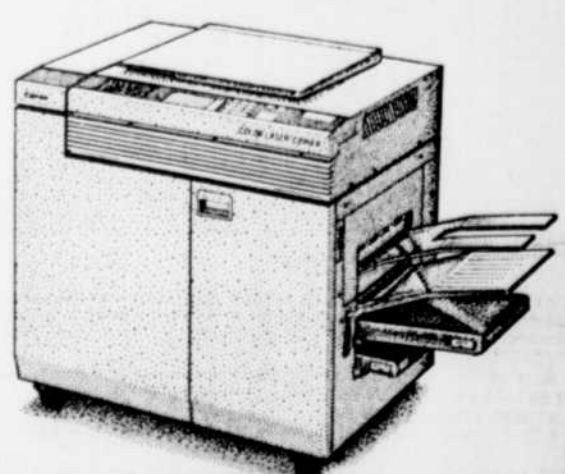
Pour une analyse de votre eau, composez le:
681-4605
ou le:
1-800-463-2283

Le copieur couleur à laser Canon.

Couleurs parfaites
Conversion des couleurs
Couleur monochrome
Réduction 50 %
Agrandissement 400 %
Déplacement de marges
Composition d'images
Extension d'images
Condensation d'images
Reproduction de diapos, négatifs et objets 3D.

C'est tout ça, noir sur blanc. Pour le voir en couleurs éclatantes, composez le 1-800-387-1241.

Nous vous enverrons une brochure détaillée et une superbe copie en couleurs. Vous n'en croirez pas vos yeux!



Canon
Le choix rassurant.

Toronto: 6390 Dore Road, Mississauga, Ontario L5T 1P7 (416) 678-2750
Calgary: 2828 16th Street N.E., Calgary, Alberta T2E 7K7 (403) 291-4350
Montréal: 10652, Côte-de-Liesse, Lachine, Québec H8T 1A5 (514) 631-8821

♦ (AFP) - Les groupes canadien Seagram et britannique Grand Metropolitan se livrent depuis plusieurs semaines une bataille acharnée pour prendre le contrôle de l'une des plus anciennes sociétés françaises de cognac, Martell et Cie, fondée en 1715. Cet acharnement s'explique par la nature même du produit: de renommée internationale, sans équivalent dans le monde, il dégage des marges considérables.

Le cognac, un produit sans équivalent dans le monde, est une source de profits considérables.

♦ PARIS (AFP) - Le groupe Grand Metropolitan qui avait déposé le 24 décembre une offre publique d'achat (OPA) sur l'ensemble du capital de la société des cognacs Martell au prix de 3.68 milliards de FF (environ 700 millions de dollars), a surenchéri hier en portant cette OPA à 4.265 milliards de FF.

Vintners), filiale du groupe britannique Grand Metropolitan, avait réaffirmé, à Paris, que son groupe était confiant quant à la prise de contrôle de la société des cognacs Martell par Grand Met.

En juillet dernier, IDV et Martell avaient signé un accord de commercialisation et de distribution. Cet accord comprenait en outre le rachat par Grand Met de 10 pour 100 du capital de Martell auprès des porteurs n'appartenant pas au groupe familial. Par la suite Grand Met avait doublé sa participation par des achats en bourse.

Le 16 décembre, le Canadien Seagram avait annoncé de son côté la prise de contrôle de Martell par la signature d'un acte notarié, au terme duquel la famille Firino-Martell lui cédait ses 41 pc du capital au prix unitaire de 2,500 FF, soit plus de 1.4 milliard de FF. ●

♦ OTTAWA (PC) - Des hauts fonctionnaires du Commerce aux niveaux fédéral et provincial se rencontreront, à Ottawa, demain, pour chercher un moyen de faire avorter un projet de décision internationale qui obligerait le Canada à abolir ses mesures restrictives sur les boissons alcooliques.

international, a déclaré qu'Ottawa prendra l'ultime décision sur la position du Canada dans ces négociations et qu'il voulait seulement consulter les provinces.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures, M. Pierre Pichette, a, pour sa part, rapporté que le Canada était confiant de pouvoir en arriver à un compromis dans cette mésentente avec les Européens.

La Communauté européenne veut la disparition complète des lois provinciales sur les boissons alcooliques, qui, selon elle, restreignent injustement les importations de spiritueux, de bières et de vins d'Europe pour protéger le marché en faveur des produits domestiques.

A la fin de 1987, un groupe de travail du GATT, Accord général sur les tarifs et le commerce, qui rassemble 95 pays, a rendu une décision en faveur de la Communauté européenne. Le Canada a demandé et obtenu qu'on lui accorde jusqu'au 20 janvier pour en arriver à un compromis négocié. ●

♦TORONTO (PC) - Une faible activité régnait hier dans le marché canadien des obligations.

provinces et des sociétés étaient inchangés. Le lmng terme a cédé un huitième de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8.5 pour 100.●

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis mercredi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 39-92; \$5.015; 40-93; \$5.0135; prix du gros au détail: \$5.642.

Farine: ramasse chéridat du kg: blanc catégorie, blanc: \$5.093; coloré: \$5.110.

Produits concentrés (solc de 20 kg): lait écrémé en poudre: pulvérisé: \$2.948 le kg; pour bétail: \$1.170 le kg; pour de bœuf, pulvérisé: \$2.300 le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: \$0.501; pour bétail: \$0.418 le kg.

Oeufs: œufs de consommation traités en corbe de 12, A: \$1.280; A-1: \$1.2802; A-gros: \$1.2575; A-moyens: \$1.1516; A-petits: \$0.8149.

Prix payés aux producteurs d'œufs en Ontario: A-extra-

grains: \$0,96 A-grains: \$0,96 A-moyens: \$0,85 A-petits: \$0,51
 prix payés aux producteurs d'œufs au Québec: A-grains: \$0,99; A-grains: \$0,99; A-moyens: \$0,88; A-petits: \$0,54
 10 tonnes de terre: prix de vente, Canada No 1, livrées à Montréal ou Québec par camion: Québec: brosse: \$0,88; A-grains: \$1,55 les 10 lb; \$3,25 les 50 lb; Québec: brosse: \$0,85 les 10 lb; \$1,65 les 20 lb; \$3,75 les 50 lb; 1 lb = 16 onces
 E-brosses: \$0,95 les 10 lb; \$1,85 les 20 lb; \$3,75 les 50 lb
 prix du grossiste au détailant, marché de Montréal: A-grains: \$0,90 les 10 lb; \$1,75 les 20 lb; \$4,25 les 50 lb; 1 lb = 16 onces; A-moyens: \$1,06-1,12 les 10 lb; \$2,25-2,45 les 20 lb; \$4,40-4,85 les 50 lb; N-B, brosse: \$4,50 les 50 lb. ●

[illegible]

0.3489	Kenya (shilling)	0.061108
0.000478	Kowari (dinar)	4.8131
0.001641	Labuan (livre)	0.002580
0.2033	Malaysia (ringgit)	5.2323
0.333609	Mexico (peso)	0.007869
0.011599	Norvege (couronne)	0.2018
1.2892	Nile-Zhande (dollar)	0.8315
0.0104	Pakistan (roupie)	0.075601
0.31186	Pays-Bas (florin)	0.6959
0.2311	Philippines (peso)	0.062450
0.00909	Pologne (zloty)	0.004040
0.00947	Portugal (escudo)	0.009497
0.1658	Roumanie (leu)	0.015181
0.027597	Roumanie-UE (livre)	0.000000
0.110910	Singapour (dollar)	0.4472
0.000787	Suède (couronne)	0.2499
4.1796	Suisse (franc)	0.5561
0.000000	Tanzanie (shilling)	0.01701
0.84360	Trinité-Tobago (dollar)	0.361252
0.001004	URSS (roubie)	2.1961
0.40390	Venezuela (bolivar)	0.049515
0.000000	Yugoslavie (dinar)	0.001044

ment les Japonais sont en passe de les rattraper.

L'exportation, à elle seule, réalise environ 80 pour 100 du chiffre d'affaires global, selon des données du Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC). Pour le BNIC, « il s'agit d'un apport de devises net de toute contrepartie pour la balance des comptes françaises et l'on peut ainsi apprécier pleinement le poids du cognac au plan de l'économie ».

La lutte
 »La lutte que se livrent Seagram et Grand Metropolitan s'inscrit dans un large mouvement international de regroupement dans le secteur des vins et spiritueux », a commenté Jean Graille, président du BNIC.

MONTREAL (PC) — Prix des légumes du Québec vendus par les grossistes dans la région de Montréal, et tels que compilés hier par Agriculture Canada.

Bettefave: \$375-395 sac de 25 lb
 Carotte: \$55.00-59.00 pr 12 cellos de 2 lb
 Carotte: \$72.00-74.00 pr 10 cellos 2 lb
 Carotte: \$72.00-74.00 pr 10 cellos 5 lb
 Carotte, grosse: \$55.00 50 lb
 Chou chinois: \$12.50-16.25 c. 12 un.
 Chou Savoye: \$85.00-10.05 c. 12 un.
 Chou vert: \$6.00-9.05 c. 12 un.
 Chou vert: \$6.50-8.40
 Chou vert, gros: \$14.00-14.80 50 lb
 Endive: \$10.25-10.95 c. 5 lb
 Latife Boston, serre: \$10.00 c. 12 un.
 Oignon a bouillir: \$1.05-1.30 10 lb
 Oignon pume moyen: \$9.65-9.70 pr 24 s. 2 lb
 Oignon pume moyen: \$9.65-9.70 pr 24 s. 5 lb
 Oignon pume moyen: \$8.75-9.30 50 lb
 Poinois: \$5.35-6.00 pr 12 s. 1 lb
 Potiro: \$7.40-7.75 botte 12 un.
 Rutabaga large: \$6.60-7.00 50 lb

Anglo-Canadian Telephone Co., 4 1-2 pc. priv.: 56.25 cents; payable le 1er fev. aux actionnaires inscrits le 14 janv.
 Contrans Corporation, priv. série A: 46.875 cents: 15 fev., 5 fev.
 Empire Company Ltd. priv. 2ème série: 46 cents: 31 janv., 15 janv.
 Whonnack Industries Ltd. conv., priv. 1ère série: 9.625 cents: 31 janv., 15 janv. ●

(suite de la
page C-4)

[illegible]

transigées

[illegible][illegible]

35	254	36	15	Sheppard	800	325	210	325	+15
41	41	—	—	Sherritt	1020	555	555	555	—
5	29	29	—	Silver	100	100	100	100	—
9	29	29	—	Skanam	26	485	485	485	+10
10	470	470	+45	Sikora	A	1500	1575	1750	1750
11	21	21	—	Sinclair	100	100	100	100	—
12	22	22	—	Silverd	2100	110	125	110	—
13	29	29	—	Sinclair	2100	110	125	110	—
14	29	29	—	Slocan	100	100	100	100	—
15	28	28	—	Slater	1400	10	10	10	—
16	28	28	—	Sloven	1400	10	10	10	—
17	28	28	—	Sodaco	100	175	75	75	—
18	8	8	—	Sonoco	1125	575	75	75	—
19	134	134	125	Spartan	100	100	100	100	—
20	22	22	—	Sparr	570	1515	1615	1615	+10
21	21	21	—	Star	1000	440	430	430	—
22	21	21	—	Star	1000	440	430	430	—
23	51	51	51	Steel	800	200	200	200	—
24	814	814	814	Steinberg	A	2550	625	25	+1
25	195	195	205	Steno	100	100	100	100	—
26	30	30	30	Steno	100	100	100	100	—
27	30	30	30	Steno	100	100	100	100	—
28	214	214	214	Steno	100	100	100	100	—
29	400	400	400	Steno	100	100	100	100	—
30	460	460	460	Steno	100	100	100	100	—
31	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
32	9	9	9	Steno	100	100	100	100	—
33	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
34	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
35	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
36	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
37	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
38	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
39	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
40	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
41	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
42	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
43	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
44	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
45	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
46	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
47	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
48	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
49	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
50	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
51	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
52	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
53	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
54	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
55	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
56	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
57	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
58	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
59	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
60	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
61	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
62	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
63	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
64	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
65	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
66	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
67	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
68	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
69	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
70	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
71	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
72	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
73	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
74	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
75	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
76	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
77	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
78	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
79	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
80	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
81	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
82	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
83	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
84	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
85	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
86	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
87	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
88	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
89	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
90	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
91	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
92	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
93	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
94	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
95	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
96	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
97	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
98	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
99	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—
100	12	12	12	Steno	100	100	100	100	—

115	8	3	11	\$17 1/2	P	191	290	205	33	389
110	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
105	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
100	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
95	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
90	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
85	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
80	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
75	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
70	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
65	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
60	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
55	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
50	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
45	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
40	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
35	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
30	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
25	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
20	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
15	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
10	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
5	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74
0	8	3	11	\$17 1/2	P	165	180	105	19	74

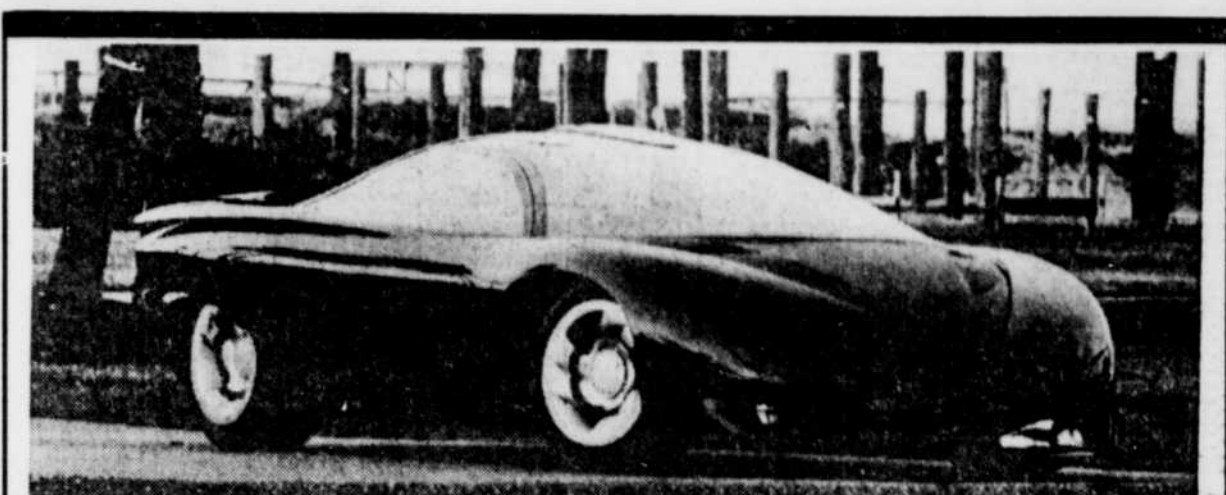
[illegible]

tannique Grand Metropolitan en Europe et Extrême-Orient.

Selon les observateurs, qui estiment que Seagram et Grand Metropolitan ont tous deux une « bonne taille et une cohérence économique convenable », le « perdant » de la bataille ne manquera pas de jeter son dévolu sur une autre société de Cognac telle Remy Martin dont le capital est détenu à 51 pour 100 par la famille Hériard-Dubreuil et à 49 pour 100 par la famille Cointreau même si actuellement aucune perspective de vente d'actions n'est envisagée par cette société.

Si d'ores et déjà, Moët Hennessy s'est associée au groupe Louis Vuitton pour former 'LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton', lui conférant ainsi une taille suffisante sur le plan international, Martell était restée isolée malgré la signature en juillet dernier, d'un accord de commercialisation et de distribution avec le bri-

Seagram et Grand Met ont, en effet, en commun le fait de ne pas posséder, dans leur giron de vins et spiritueux, du cognac susceptible d'élargir leur gamme de produits. ●



Coupé sport GM

La compagnie General Motors vient de présenter, à New York, une nouvelle famille de cabriolets sport. Cette Pontiac Banshee, un coupé 2+2 représente, dit-on, ce que sera la prochaine génération des modèles Firebird.

[illegible][illegible][illegible]

20	220	225	+	Wayne	3	140	573	236	27%	+	W
25	25	25	-10	Ward	3	3524	56	4	6%	+	W
30	30	30	+	Wharf	4	200	20	20	10%	+	W
35	8	8	+	Wharf	5	200	423	423	4%	+	W
40	25	25	+	Wharf	6	200	423	423	4%	+	W
45	54	54	+	Wharf	7	447	10	265	265	-25	W
50	54	54	+	Wharf	8	447	10	265	265	-25	W
55	114	114	114	Wilmor	9	100	785	785	785	+	W
60	20	20	20	Wilmor	10	100	785	785	785	+	W
65	20	20	20	Wilmor	11	100	785	785	785	+	W
70	20	20	20	Wilmor	12	100	785	785	785	+	W
75	20	20	20	Wilmor	13	100	785	785	785	+	W
80	20	20	20	Wilmor	14	100	785	785	785	+	W
85	20	20	20	Wilmor	15	100	785	785	785	+	W
90	20	20	20	Wilmor	16	100	785	785	785	+	W
95	20	20	20	Wilmor	17	100	785	785	785	+	W
100	20	20	20	Wilmor	18	100	785	785	785	+	W
105	20	20	20	Wilmor	19	100	785	785	785	+	W
110	20	20	20	Wilmor	20	100	785	785	785	+	W
115	20	20	20	Wilmor	21	100	785	785	785	+	W
120	20	20	20	Wilmor	22	100	785	785	785	+	W
125	20	20	20	Wilmor	23	100	785	785	785	+	W
130	20	20	20	Wilmor	24	100	785	785	785	+	W
135	20	20	20	Wilmor	25	100	785	785	785	+	W
140	20	20	20	Wilmor	26	100	785	785	785	+	W
145	20	20	20	Wilmor	27	100	785	785	785	+	W
150	20	20	20	Wilmor	28	100	785	785	785	+	W
155	20	20	20	Wilmor	29	100	785	785	785	+	W
160	20	20	20	Wilmor	30	100	785	785	785	+	W
165	20	20	20	Wilmor	31	100	785	785	785	+	W
170	20	20	20	Wilmor	32	100	785	785	785	+	W
175	20	20	20	Wilmor	33	100	785	785	785	+	W
180	20	20	20	Wilmor	34	100	785	785	785	+	W
185	20	20	20	Wilmor	35	100	785	785	785	+	W
190	20	20	20	Wilmor	36	100	785	785	785	+	W
195	20	20	20	Wilmor	37	100	785	785	785	+	W
200	20	20	20	Wilmor	38	100	785	785	785	+	W
205	20	20	20	Wilmor	39	100	785	785	785	+	W
210	20	20	20	Wilmor	40	100	785	785	785	+	W
215	20	20	20	Wilmor	41	100	785	785	785	+	W
220	20	20	20	Wilmor	42	100	785	785	785	+	W
225	20	20	20	Wilmor	43	100	785	785	785	+	W
230	20	20	20	Wilmor	44	100	785	785	785	+	W
235	20	20	20	Wilmor	45	100	785	785	785	+	W
240	20	20	20	Wilmor	46	100	785	785	785	+	W
245	20	20	20	Wilmor	47	100	785	785	785	+	W
250	20	20	20	Wilmor	48	100	785	785	785	+	W
255	20	20	20	Wilmor	49	100	785	785	785	+	W
260	20	20	20	Wilmor	50	100	785	785	785	+	W
265	20	20	20	Wilmor	51	100	785	785	785	+	W
270	20	20	20	Wilmor	52	100	785	785	785	+	W
275	20	20	20	Wilmor	53	100	785	785	785	+	W
280	20	20	20	Wilmor	54	100	785	785	785	+	W
285	20	20	20	Wilmor	55	100	785	785	785	+	W
290	20	20	20	Wilmor	56	100	785	785	785	+	W
295	20	20	20	Wilmor	57	100	785	785	785	+	W
300	20	20	20	Wilmor	58	100	785	785	785	+	W
305	20	20	20	Wilmor	59	100	785	785	785	+	W
310	20	20	20	Wilmor	60	100	785	785	785	+	W
315	20	20	20	Wilmor	61	100	785	785	785	+	W
320	20	20	20	Wilmor	62	100	785	785	785	+	W
325	20	20	20	Wilmor	63	100	785	785	785	+	W
330	20	20	20	Wilmor	64	100	785	785	785	+	W
335	20	20	20	Wilmor	65	100	785	785	785	+	W
340	20	20	20	Wilmor	66	100	785	785	785	+	W
345	20	20	20	Wilmor	67	100	785	785	785	+	W
350	20	20	20	Wilmor	68	100	785	785	785	+	W
355	20	20	20	Wilmor	69	100	785	785	785	+	W
360	20	20	20	Wilmor	70	100	785	785	785	+	W
365	20	20	20	Wilmor	71	100	785	785	785	+	W
370	20	20	20	Wilmor	72	100	785	785	785	+	W
375	20	20	20	Wilmor	73	100	785	785	785	+	W
380	20	20	20	Wilmor	74	100	785	785	785	+	W
385	20	20	20	Wilmor	75	100	785	785	785	+	W
390	20	20	20	Wilmor	76	100	785	785	785	+	W
395	20	20	20	Wilmor	77	100	785	785	785	+	W
400	20	20	20	Wilmor	78	100	785	785	785	+	W
405	20	20	20	Wilmor	79	100	785	785	785	+	W
410	20	20	20	Wilmor	80	100	785	785	785	+	W
415	20	20	20	Wilmor	81	100	785	785	785	+	W
420	20	20	20	Wilmor	82	100	785	785	785	+	W
425	20	20	20	Wilmor	83	100	785	785	785	+	W
430	20	20	20	Wilmor	84	100	785	785	785	+	W
435	20	20	20	Wilmor	85	100	785	785	785	+	W
440	20	20	20	Wilmor	86	100	785	785	785	+	W
445	20	20	20	Wilmor	87	100	785	785	785	+	W
450	20	20	20	Wilmor	88	100	785	785	785	+	W
455	20	20	20	Wilmor	89	100	785	785	785	+	W
460	20	20	20	Wilmor	90	100	785	785	785	+	W
465	20	20	20	Wilmor	91	100	785	785	785	+	W
470	20	20	20	Wilmor	92	100	785	785	785	+	W
475	20	20	20	Wilmor	93	100	785	785	785	+	W
480	20	20	20	Wilmor	94	100	785	785	785	+	W
485	20	20	20	Wilmor	95	100	785	785	785	+	W
490	20	20	20	Wilmor	96	100	785	785	785	+	W
495	20	20	20	Wilmor	97	100	785	785	785	+	W
500	20	20	20	Wilmor	98	100	785	785	785	+	W
505	20	20	20	Wilmor	99	100	785	785	785	+	W
510	20	20	20	Wilmor	100	100	785	785	785	+	W

Transignees avec intérêt accumulé											
20	20	20	20	Oil Prod	1	220	119	78	78%	+	W
25	20	20	20	Oil Prod	2	220	119	78	78%	+	W
30	20	20	20	Oil Prod	3	220	119	78	78%	+	W
35	20	20	20	Oil Prod	4	220	119	78	78%	+	W
40	20	20	20	Oil Prod	5	220	119	78	78%	+	W
45	20	20	20	Oil Prod	6	220	119	78	78%	+	W
50	20	20	20	Oil Prod	7	220	119	78	78%	+	W
55	20	20	20	Oil Prod	8	220	119	78	78%	+	W
60	20	20	20	Oil Prod	9	220	119	78	78%	+	W
65	20	20	20	Oil Prod	10	220	119	78	78%	+	W
70	20	20	20	Oil Prod	11	220	119	78	78%	+	W
75	20	20	20	Oil Prod	12	220	119	78	78%	+	W
80	20	20	20	Oil Prod	13	220	119	78	78%	+	W
85	20	20	20	Oil Prod	14	220	119	78	78%	+	W
90	20	20	20	Oil Prod	15	220	119	78	78%	+	W
95	20	20	20	Oil Prod	16	220	119	78	78%	+	W
100	20	20	20	Oil Prod	17	220	119	78	78%	+	W
105	20	20	20	Oil Prod	18	220	119	78	78%	+	W
110	20	20	20	Oil Prod	19	220	119	78	78%	+	W
115	20	20	20	Oil Prod	20	220	119	78	78%	+	W
120	20	20	20	Oil Prod	21	220	119	78	78%	+	W
125	20	20	20	Oil Prod	22	220	119	78	78%	+	W
130	20	20	20	Oil Prod	23	220	119	78	78%	+	W
135	20	20	20	Oil Prod	24	220	119	78	78%	+	W
140	20	20	20	Oil Prod	25	220	119	78	78%	+	W
145	20	20	20	Oil Prod	26	220	119	78	78%	+	W
150	20	20	20	Oil Prod	27	220	119	78	78%	+	W
155	20	20	20	Oil Prod	28	220	119	78	78%	+	W
160	20	20	20	Oil Prod	29	220	119	78	78%	+	W
165	20	20	20	Oil Prod	30	220	119	78	78%	+	W
170	20	20	20	Oil Prod	31	220	119	78	78%	+	W
175	20	20	20	Oil Prod	32	220	119	78	78%	+	W
180	20	20	20	Oil Prod	33	220	119	78	78%	+	W
185	20	20	20	Oil Prod	34	220	119	78	78%	+	W
190	20	20	20	Oil Prod	35	220	119	78	78%	+	W
195	20	20	20	Oil Prod	36	220	119	78	78%	+	W
200	20	20	20	Oil Prod	37	220	119	78	78%	+	W
205	20	20	20	Oil Prod	38	220	119	78	78%	+	W
210	20	20	20	Oil Prod	39	220	119	78	78%	+	

[illegible][illegible]

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

AVIS

102 AVIS DIVERS

VOUS partez cet hiver pour un mois ou plus. Vous voulez partir sans inquiétude. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire un contrat d'assurance habitation avant votre départ. C'est simple, rapide et efficace. Appelez-nous au 647-3311.

106 MESSAGES PERSONNELS

HOMME 34 ans, célibataire, professionnel, cultivé, recherche femme entre 35 et 45 ans, pour amitié et plus si affinité. Écrire Dpt 647, Le Soleil, 390 est St-Vallier, Québec G1K 7J6.

HOMME libre célibataire cherche compagne libre 47 ans ou moins, allure jeune et jolie, mince, non grossiste, but sérieux, photo et téléphone. C.P. 7382, Châteauguay G1G 5E6.

ECKANKAR, équilibrez ses émotions, message enregistré 658-4131.

107 AGENCES DE RENCONTRE

ACCUEIL: 390, 25ème Rue POURQUOI RÊTER SEUL? Consultez Mme Adrien Landais 523-7456, fax: 523-5547.

AGENCE MATRIMONIALE MME HAMEL INC. LIC 2092, Châteauguay, 681-0169.

2ème ESSAI PLAZA LAVAL L'Idéal dans la vie ce n'est pas de donner de l'amour mais de le partager. SUITE 266, 653-7809.

108 PERDU - TROUVÉ

PERDU: Cardiac couleur et montre stationnement centre Fleur de lys, valeur sentimentale. 647-3311.

PERDU: Collier d'or et de perles. L'Agence des Gouverneurs Ste-Foy, forte récompense promise. 653-9484.

PERDU: Barbel gris-noir et blanc, 2 pieds, 30 lbs, licence du B.C. récompense, 871-2966, 522-7248.

PERDU: Boîte brune, femme, sur Grande-Allee, 651-7455.

SERVICES ET VENTES

128 AMEUBLEMENT

AMEUBLEMENT salon, cuisine, chambre, très propre, 647-2968.

ARMOIRES de cuisine, hôte de table, 2 pinthes électriques, mobilier de cuisine, 2 lustres Tiffany, prix à discuter, 631-0289.

AUBAINE bibliothèque murale de qualité, 2005, à voir, 628-3797.

ENSEMBLE de salon Ruxton, très propre, 5005, 871-7420.

ENSEMBLE victorien comprenant: divan, 4 chaises, 1247-5281.

J'ACHÈTE vos meubles et vous en vendez des autres en retour, estimation gratuite. Attention: les gens de l'Age d'Or, escompte spécial, 656-1346, 656-6216. Ameublement Roger Gilbert, 3187 Ch. Ste-Foy.

130 ANIMAUX

Centre Sportif CANIN

Cours de dressage: petit, semi-petit et en groupe. Debutant immédiatement, 648-0052.

CHEMIN BEAUMONT Équageurs, Colley, Dobermans, Bergers Allemands, Bergers Anglais, 837-5558.

Bouvier des Flandres

Aussi pension pour chien 1-873-4638.

CHATONS persans, enregistrés, vaccinés, lignée champion, 1755 chaudière, 648-7536.

CHIOTS aïre d'oreiller, chiots de table, prix compétitif, 819-78-0484.

LABRADOR femelle noire, 175 on, pure race, 2255 discutable, après 18h, 842-9626.

131 ANIMAUX - PENSION - SOINS NOURRITURE

MINI colley, mâles ou femelles, 2 mois, 1655, 1-766-3458.

132 ANTIQUITES

ABC ANTIQUITES UNIVERSALLES INC. Achète meubles anciens de toutes sortes et succession, parons très bon prix, allions partout, acceptons frais, achète aussi tables de grande valeur, bronze, argent, etc. Appelez un seul numéro 832-1930.

ANTIQUITES 654-4754.

DECAPAGE 626-7772, 849-9141.

MOBILIER salon à diner complet, antique, après 18h, 629-4166.

2 Peaux d'ours dont 1 beige, spécimen extrêmement rare, 1 noie très belle qualité, (1566)725-7811.

133 APPAREILS MENAGERS

REFRIGERATEURS, poêles, laveuses, sècheuses, congélateurs, COMPARÉZ. Dame Réfrigération 652-9866.

ACHAT REFRIGERATEUR POELE, LAVEUSE, SÈCHEUSE, MOZART REFRIGERATION 642-3116.

FRIGO, poêle, 3755, congélateur 1505, laveuse, sècheuse, 3555, poêle à mande, 3955.

Dame Réfrigération, 652-9866.

POELE 30 pouces, autonome, ar, porte noire, 3005, laveuse, sècheuse, cuivre, excellent état, 2005, 842-9527.

ASPIRATEURS usagés, modèles à partir de 505 \$, BAYEUSE 525-8119, 633-6634.

FRIGO Viking, 1988, excellent condition, 3005, 527-0209.

LAVE-sècheuse encastrée Kenmore, 1 an d'usage, 4505, 667-9266.

MINI-sècheuse Ingrid, excellent état, cause départ, 955, 663-9972.

REFRIGERATEUR et poêle à vendre, 651-3311.

REFROIDISSEUR d'eau Aquarius, 2005, 849-8662.

REPARATION d'appareils ménagers toutes marques, 641-9325.

SÈCHEUSE en bon état, 1505, Tel. 659-5824.

137 ARTISANAT

MACHINE à tricoter Singer avec câble, 3 ans d'usage, 1005, discutable. Demander Linda 878-2314.

TOUR à poterie Shimpco Tel. 1-247-5281.

149 CHASSE, PÊCHE ET ARTICLES DE SPORTS

MOCASSINS pour homme grandeur 11, tout en cuir, mous et souples, idéal raquette et marche, 205, 842-5575.

149 CHASSE, PÊCHE ET ARTICLES DE SPORTS

ENSEMBLE ski alpin pour enfant, skis, bâtons, 1.655, 663-7461.

MATÉRIEL de montage de pêche, réparation de cannes à pêche, Artisanat du Pêcheur 845-1555.

ACHAT ou échange armes à feu, Magasin L'Atout 509-0024.

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

BOIS de chauffage, merisier, érable, 333 la corde, 16 po, livre, sec ou vert, après 18h 823-2332.

BOIS de chauffage sec, vert, 16 po, fendu, 842-9342.

BOIS de chauffage 12" et 16" vert, fendu, 295, fendu 355, 849-7446.

FOURNAISE air chaud à l'huile, 121,000 blu et neuf 1505, 661-8408.

FOURNAISE huile et électricité et réservoir, 5005, 882-0314.

POELE combustion lente avec économiseur, 1905, 631-6211.

THOMASIN, bois sec, fendu, 16 po, 641-3121, 661-8746.

153 COIN DU BÉBÉ

LIT de bébé en laiton, avec matelas et literie, état neuf, 8005, 628-4657.

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

ABATTEZ VOS COÛTS. Transport général (freight) Déménagement Neron. Location de camions à courts ou longs termes. Déménagement, entassement, assurances, Bienvenue étudiants, bien-être, bag d'or. Estimation gratuite. BUREAU: 861-9930. RÉSIDENCE: 875-2297.

DÉMÉNAGEMENT général, spécialité déménagement de pianos, prix très compétitif. Tel. en 1005, 643-9753.

ASSURANCES, déménagement boîte 24, entreposage, 645-1623.

FÉRAIS DÉMÉNAGEMENTS avec grosse famille, 622-9937.

TRANSPORT général, Petit et gros déménagement, 667-0877.

163 DÉNEIGEMENT

FÉRAIS déneigement, Loretteville, St-Emile, Neuchâtel, Central ou à l'heure, 842-9489.

HOMME ferait déneigement résidentiel dans Limoilou, 649-0124.

166 ÉQUIPEMENT DE BUREAU

EQUIPEMENT de bureau, état neuf: 3 bureaux de professionnel, 3 bureaux secrétaire, table de conférence, 1 bureau pour ordinateur, 1 ordinateur MCintosh 512K avec programmes, 622-0066, après 19h, 648-0534, M. Côté.

VENTE et location filaires, bureaux, tables, chaises, étagères, armoires, dactylos: IBM, Underwood, Olympia, Olivetti, Minto As, 245 St-Vallier est, 525-4741.

TELEPHONES cellulaires usagés, à vendre, ou transfert de location, 648-5585, demandez Gervais Tardif.

Matériel bureau usagé 49 St-Joseph est 647-4444.

TELEX, 3M, silencieux, modèle récent, mini, compact, sur table, 648-0534, 527-9997.

PHOTOCOPIEUR Xerox, 2 réductions, modèle 2350, 877-4273.

POLYCOPIEUR Gestetner 1566, prix à discuter, 653-5212.

169 ÉQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

NOUVEAU Tableaux publicitaires lumineux pour menu de restaurant, bar ou tout autre commerce. LES PROMOTIONS ROBY 524-8235.

172 ENSEIGNEMENT - COURS

ÉCOLE Ginette G. Mathieu vous offre des cours de piano de 10 à 15 ans, débutant ou avancé, inscription immédiate, cours du soir, 648-0534, 527-9997.

VENEZ APPRENDRE vite COMMENT ETUDIER pour réussir vos études! 523-3754.

COURS d'anglais à vendre sur cassettes 170, 1255, 663-9793.

COURS DE DESSIN TEL. 529-9907.

172 ENSEIGNEMENT - COURS

COURS de guitare. Professeur diplômé à Europe, 631-5510.

COURS DE VITRIL. Tel. 648-9969.

187 JEUX - JOUETS

TABLE de billard en ardoise, prix à discuter, 847-2810.

TABLE de billard Brunswick avec accessoires, 1,0005, 631-6817.

190 LIVRES-TIMBRES-MONNAIE

TIMBRES sur papier 15, le pair 58 du 190, 25, le pair 105 du 190, commémoratifs, 15 la livre, collections, 627-5630.

197 MAISON - RÉPARATION - ENTRETIEN

A 481-4715, L.C. expérience menuiserie, rénovation, joints, céramique, plomberie.

A 622-8154, menuiserie, toiture, briques, foyers, déneigement, etc.

A 661-7404, A à Z, bon prix, travail garanti, Appelez après 16h.

A 842-5849, travail garanti A à Z, bon, 842-5849.

CÉRAMIQUE: Vente et pose, estimation gratuite. Tel. 842-3502.

CONSTRUCTION, rénovation, finition intérieure, Construction Frédéric David, 631-8726.

CONSTRUCTION, rénovation, spécialité salle de bains, 832-1726.

DES Pros dans l'entretien résidentiel et commercial, avec le sourire, Électre, 626-0825, 627-0557.

ELECTRICITE, réparation, installation, tout résidentiel, 626-1252.

ENTREPRENEUR, électricien, installation, réparation, Chauffage électrique, Estimation gratuite. Yves Lacombe, 643-4218, 524-9856.

FÉRAIS TIRAGE DE JOINTS, 836-0609.

JOINTS, GYPROC. MAISON sous-réparation, estimation gratuite, Jacques 681-8879.

Menuiserie générale, estimation gratuite, 645-0272.

Menuiserie Artisan. Construction, conseiller en réparation et rénovation, 656-9420.

Menuiserie artisan, rénovation, construction, 842-7862, 843-8200.

Menuiserie de finition, consciencieuse, Michel 849-7536.

NETTOYAGE tapis, peinture, tapiserie, sablage plancher 653-3371.

PEINTRE 10 ans d'expérience, travail garanti, 523-2081, 501: 692-0835.

PEINTRE 15 ans d'expérience, estimation gratuite, 643-3730.

PEINTRE d'expérience, matériel fourni, 643-8697.

PEINTRE-tapisserie, expérience, nettoyage tapis, 527-7271, 661-5584.

PEINTRE-tapisserie, joints, nettoyage tapis, meubles, 871-0284.

PEINTURE, bricolage, Avec besoin d'aide, appelez Bob 825-2165.

PEINTURE générale, intérieur et extérieur, à prix fixe, 666-7790.

PEINTURE, menuiserie, plomberie, entretien extérieur, 667-6304.

PLATRE ET PEINTURE. Tel. 833-2734.

PLUMBERIE S. Lvonais, installation, réparation, 627-0360.

199 MARCHANDISES DIVERSES

Suggestions pour Noël. Trésors de Noël, 3/4, 8mm, super 8mm, diapositives et photos sur cassettes vidéo, VHS, Beta ou 3/4, 682-3615.

ATTENTION! Il n'y a rien de tel que 2 pinthes électriques, mobilier de cuisine, 2 lustres Tiffany, prix à discuter, 877-0460.

À VENDRE, lit saloir 20 tubes pour lin commercial au 5005, 658 heures d'usage, 3,0005. Tel. après 16h, 1-222-6418.

LIT d'acier anti-vague Alcan, bois traité, presque neuf, garantie 10 ans plus 4005, vidéo Beta Tobi, 84 plus 5 cassettes, 2005, 884-3928.

VENITIENNE amande 69 large 645 haut, 805. Ameublement salon scandinave 1505. Vente cuir hiver, 97, 36, 508, 871-6097.

MANTEAU en mouton rasé, grandeur 12, 2755; dactylo IBM Selectric I, bon état, 2005, 657-7212, 501: 657-7212.

Répondeur téléphonique Radio-Schack état neuf, 1255, 524-3220.

200 MARCHANDISES DIVERSES

ACHÈTE MEUBLES, appareils électriques, L'APPOINT 641-1036.

Recherche, vieux disques de l'Interprete Judy Garland, 534-7704.

205 MUSIQUE

AMPLIFICATEUR Tronar, 150 watts, 64005, 529-9533.

CLAVIER électronique "Casio", noir, trépid, 655, 653-7725.

ORGUE Hammond 845 avec lesstie, noir, 658-7947.

PIANO d'entièrement reconstruit, noir, 648-8141.

PIANOS MEIS A NEUF. PIANO EXPERT ENR, 831-1687.

209 ORDINATEURS

MICRO-DIFFUSION INTERNATIONALE. DISTRIBUTION GROS DÉTAIL. EQUIPEMENT INFORMATIQUE. Compatible IBM XT, 5205, AT, 1,999, 386, 3,999, 4,999, 5,999, 6,999, 7,999, 8,999, 9,999, 10,999, 11,999, 12,999, 13,999, 14,999, 15,999, 16,999, 17,999, 18,999, 19,999, 20,999, 21,999, 22,999, 23,999, 24,999, 25,999, 26,999, 27,999, 28,999, 29,999, 30,999, 31,999, 32,999, 33,999, 34,999, 35,999, 36,999, 37,999, 38,999, 39,999, 40,999, 41,999, 42,999, 43,999, 44,999, 45,999, 46,999, 47,999, 48,999, 49,999, 50,999, 51,999, 52,999, 53,999, 54,999, 55,999, 56,999, 57,999, 58,999, 59,999, 60,999, 61,999, 62,999, 63,999, 64,999, 65,999, 66,999, 67,999, 68,999, 69,999, 70,999, 71,999, 72,999, 73,999, 74,999, 75,999, 76,999, 77,999, 78,999, 79,999, 80,999, 81,999, 82,999, 83,999, 84,999, 85,999, 86,999, 87,999, 88,999, 89,999, 90,999, 91,999, 92,999, 93,999, 94,999, 95,999, 96,999, 97,999, 98,999, 99,999, 100,999.

ACHAT ET VENTE toutes marques 525-7303.

AMIGA 1000, 1200, 1500, 1600, 1800, 2500, 3500, 4500, 5500, 6500, 7500, 8500, 9500, 10500, 11500, 12500, 13500, 14500, 15500, 16500, 17500, 18500, 19500, 20500, 21500, 22500, 23500, 24500, 25500, 26500, 27500, 28500, 29500, 30500, 31500, 32500, 33500, 34500, 35500, 36500, 37500, 38500, 39500, 40500, 41500, 42500, 43500, 44500, 45500, 46500, 47500, 48500, 49500, 50500, 51500, 52500, 53500, 54500, 55500, 56500, 57500, 58500, 59500, 60500, 61500, 62500, 63500, 64500, 65500, 66500, 67500, 68500, 69500, 70500, 71500, 72500, 73500, 74500, 75500, 76500, 77500, 78500, 79500, 80500, 81500, 82500, 83500, 84500, 85500, 86500, 87500, 88500, 89500, 90500, 91500, 92500, 93500, 94500, 95500, 96500, 97500, 98500, 99500, 100500.

ACHAT ET VENTE toutes marques 525-7303.

AMIGA 1000, 1200, 1500, 1600, 1800, 2500, 3500, 4500, 5500, 6500, 7500, 8500, 9500, 10500, 11500, 12500, 13500, 14500, 15500, 16500, 17500, 18500, 19500, 20500, 21500, 22500, 23500, 24500, 25500, 26500, 27500, 28500, 29500, 30500, 31500, 32500, 33500, 34500, 35500, 36500, 37500, 38500, 39500, 40500, 41500, 42500, 43500, 44500, 45500, 46500, 47500, 48500, 49500, 50500, 51500, 52500, 53500, 54500, 55500, 56500, 57500, 58500, 59500, 60500, 61500, 62500, 63500, 64500, 65500, 66500, 67500, 68500, 69500, 70500, 71500, 72500, 73500, 74500, 75500, 76500, 77500, 78500, 79500, 80500, 81500, 82500, 83500, 84500, 85500, 86500, 87500, 88500, 89500, 90500, 91500, 92500, 93500, 94500, 95500, 96500, 97500, 98500, 99500, 100500.

ACHAT ET VENTE toutes marques 525-7303.

AMIGA 1000, 1200, 1500, 1600, 1800, 2500, 3500, 4500, 5500, 6500, 7500, 8500, 9500, 10500, 11500, 12500, 13500, 14500, 15500, 16500, 17500, 18500, 19500, 20500, 21500, 22500, 23500, 24500, 25500, 26500, 27500, 28500, 29500, 30500, 31500, 32500, 33500, 34500, 35500, 36500, 37500, 38500, 39500, 40500, 41500, 42500, 43500, 44500, 45500, 46500, 47500, 48500, 49500, 50500, 51500, 52500, 53500, 54500, 55500, 56500, 57500, 58500, 59500, 60500, 61500, 62500, 63500, 64500, 65500, 66500, 67500, 68500, 69500, 70500, 71500, 72500, 73500, 74500, 75500, 76500, 77500, 78500, 79500, 80500, 81500, 82500, 83500, 84500, 85500, 86500, 87500, 88500, 89500, 90500, 91500, 92500, 93500, 94500, 95500, 96500, 97500, 98500, 99500, 100500.

235 SOUFFLEUSES À NEIGE

HONDA 87 à chenilles, 878, 27 lois, 45 disponible, bon bricoleur, références, 648-1276.

SOUFFLEUSE Craftsman 1975 neuve, servi à l'hiver, valeur 1,5005, pour 9005, 871-1725.

MTD 10 forces, 33 pouces, très bonne condition, 628-7523.

PELLE électrique Noma presque neuve, 1005, 651-4550.

SOUFFLEUSE Ariens, excellente condition, heure sous 877-0460.

241 TAPIS CARRELAGES

TAPIS, parquets, tuiles, balance de rouleaux, jusqu'à 50% réduction, 832-5591.

Couvre-planchers Soleil. Tapis, parquets, tuiles, 30%-50%, 872-1948.

246 VÊTEMENTS

ACHAT vente, fourrure usag. Padar fourrure 529-4650.

À VENDRE robe de mariée 1987, 57 ans, motif, prix, 661-4665.

FOURRURE USAGÉE. Achat - vente - échange. Boutique Fourrure Occasion Enr. 728 Mail Centre-Ville, Québec. 522-4499. Écoutez Landry - Jacot.

MANTEAU, cape, vision naturel 14 ans (dées), 1,9005, 872-7450.

MANTEAU, cape, peaux d'agneau, grandeur 8, 505, 683-7461.

MANTEAU de chat pour homme grandeur 40, 527-6273, 687-4786.

MANTEAU de vision couleur pastel, état neuf, 11 ans, longueur 41 pouces, valeur 3,8005 pour 1,5005 discutable. Tel. 872-5737.

MANTEAU et chapeau, vision femme, naturel, peaux allongées, grandeur 10 ans, 2,5005, Jour 837-6541, 849-5418.

MANTEAU, manteau, état neuf, grandeur moyenne, prix évaluation déc. 87, 5,0005 plus taxe, vendrais 3,0005. Après 16h, 651-0229.

MANTEAU rat musqué, couleur, grandeur 14 ans, 3555, 849-3881.

MANTEAU vision et regard deux, état neuf, 14 ans, 3555, 849-3881.

NOUVEAU modèle, vision noir avec regard argenté, grandeur 9, 10, neuf, Tel. 628-4551.

PELISSE Opussum, gr. 12, beige, très mode, 4505, 653-0175.

ROBE de mariée, 8 ans, exclusivité Pronupia 1986, 6005 négociable, 622-3437.

ROBE de mariée gr 10 ans, mode exclusif, 5005, 871-7979.

SUPERBE manteau vision dame, demi-buff, plus chapeau, 5 pieds, 14 ans, 1,5005, 623-6998.

250 MARCHANDISES DIVERSES

ACHAT ET VENTE toutes marques 525-7303.

AMIGA 1000, 1200, 1500, 1600, 1800, 2500, 3500, 4500, 5500, 6500, 7500, 8500, 9500, 10500, 11500, 12500, 13500, 14500, 15500, 16500, 17500, 18500, 19500, 20500, 21500, 22500, 23500, 24500, 25500, 26500, 27500, 28500, 29500, 30500, 31500, 32500, 33500, 34500, 35500, 36500, 37500, 38500, 39500, 40500, 41500, 42500, 43500, 44500, 45500, 46500, 47500, 48500, 49500, 50500, 51500, 52500, 53500, 54500, 55500, 56500, 57500, 58500, 59500, 60500, 61500, 62500, 63500, 64500, 65500, 66500, 67500, 68500, 69500, 70500, 71500, 72500, 73500, 74500, 75500, 76500, 77500, 78500, 79500, 80500, 81500, 82500, 83500, 84500, 85500, 86500, 87500, 88500, 89500, 90500, 91500, 92500, 93500, 94500, 95500, 96500, 97500, 98500, 99500, 100500.

ACHAT ET VENTE toutes marques 525-7303.

AMIGA 1000, 1200, 1500, 1600, 1800, 2500, 3500, 4500, 5500, 6500, 7500, 8500, 9500, 10500, 11500, 12500, 13500, 14500, 15500, 16500, 17500, 18500, 19500, 20500, 21500, 22500, 23500, 24500, 25500, 26500, 27500, 28500, 29500, 30500, 31500, 32500, 33500, 34500, 35500, 36500, 37500, 38500, 39500, 40500, 41500, 42500, 43500, 44500, 45500, 46500, 47500, 48500, 49500, 50500, 51500, 52500, 53500, 54500, 55500, 56500, 57500, 58500, 59500, 60500, 61500, 62500, 63500, 64500, 65500, 66500, 67500, 68500, 69500, 70500, 71500, 72500, 73500, 74500, 75500, 76500, 77500, 78500, 79500, 80500, 81500, 82500, 83500, 84500, 85500, 86500, 87500, 88500, 89500, 90500, 91500, 92500, 93500, 94500, 95500, 96500, 97500, 98500, 99500, 100500.

255 OFFRES D'EMPLOIS

CONCIERGE demandé à Ste-Foy, 27 lois, 45 disponible, bon bricoleur, références, 648-1276.

COSMETICIENNE à temps partiel, 2 ans d'expérience, salaire selon qualifications. Écrire Dpt 647, Le Soleil, 390 est St-Vallier, Québec G1K 7J6.

COUPLE: cuisinière et homme de maintenance et de compagnie, pour résidence de personnes retraitées, Rive-Sud, logement, nourriture fournie plus salaire, 652-8856, 652-9946.

COUPLE DEMANDÉ. A temps plein, 30 à 40 ans environ, avec expérience en conciergerie, salaire 425\$ par semaine plus réduction logement 5 pièces disponible. Tel. 651-8699.

COUTURIÈRE avec expérience pour manufacture, 842-2295.

CUISINIÈRE d'expérience pour restaurant ou pour L'Académie, cuisine intermédiaire, temps complètes, bonnes conditions de travail, 849-4262.

DECORATEUR(ICE) avec expérience pour travail à temps partiel, régulier, Boutique située à Cap-Rouge, Tel. 659-3111.

ÉGLISE recrute membres du personnel volontaire. Grand luthier. Améliorez-vous en travaillant. Rendez-vous en personne au 225 St-Joseph est, Québec. Demandez de voir le personnel, 524-6451.

EMPLOI rémunérateur. Vente de revues par téléphone à clients choisis, bonne personnalité, jour ou soir, 627-1140, local 100.

ESTHÉTICIENNE demandée pour salon de centre-ville de Laval, excellentes conditions. Heures de bureau 8h30 à midi, 13h à 16h30, 842-1803.

MANTEAU rat musqué, couleur, grandeur 14 ans, 3555, 849-3881.

MANTEAU vision et regard deux, état neuf, 14 ans, 3555, 8

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémorials • services funéraires • avis divers

705 AVIS DE DÉCÈS

BERROUARD (Me Yves)



A l'Hôpital du Christ-Roi, le 6 janvier 1988, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Yves Berrouard, avocat, époux de dame Lynda Sauvageau. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 9255, boul. l'Ornière Neuchâtel.

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 9 janvier 1988, à 11h, en l'église Ste-Monique, les Saules et de la au cimetière St-Charles. Je laisse dans le deuil, mon amour et épouse, Lynda Sauvageau, mon petit cœur, Yanick, de même que ma mère, Gabrielle Carreau, mes sœurs, Denise et Claudette, mon frère, Freddy, et leurs conjoints, André Forques, François Letarte et Hugette Vaillancourt. Je laisse également dans le deuil, mon beau-père, Charles Sauvageau et son épouse Lucette Tremblay, de même que leurs enfants, Nicole, Francine et Gaëtan, ainsi que leurs conjoints, Jean-Claude Paquet, Yves Defoy et Yvonne Gauthier. Je laisse en outre, plusieurs neveux et nièces que j'aime, ainsi que ma filleule Nadia, de même que plusieurs oncles et tantes. En terminant je salue mes amis du bureau. Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société Canadienne du Cancer, 489, boul. St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S2. Pour renseignements: 529-3371.

BERUBE (Juliette Lebel)

— Au Centre Hospitalier régional du Grand Portage de Rivière-du-Loup, le 5 janvier 1988, à l'âge de 72 ans, est décédée Juliette Lebel, épouse de Willie Bérubé. Elle demeurait à St-Antoine. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Le service en présence des cendres sera célébré le samedi 9 janvier, en l'église de St-Antoine, à 15h. La famille sera présente à l'église une heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances. Elle laisse dans le deuil son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, Priscilla (Gilbert Bourgoin), Robert (Marjolaine Ouellet), Viate (Denis Deschênes), Rita (Gilles Berger), ses petits-enfants, Danny Bérubé, Julie et Véronique Deschênes, Ludovic et Isabelle Berger, Felix Bourgoin, son frère, François Lebel; ses sœurs: Laura, Simone, Fernande, Marie, Rita, Lucille, Gertrude et Rosanne; ainsi que plusieurs autres beaux-frères, neveux, nièces, cousins, cousines, amies. Que toutes offrandes se traduisent par un don à la Maison Michel Sarrazin, C.P. 392, Sillery G1T 2R5. (Les enveloppes seront disponibles à l'église). Pour renseignements: 862-3951. La direction funéraire Marc-André Rioux Ltée Rivière-du-Loup.

BRENNAN (Henry-Gerald)

«Harry» — A St-Romuald, le 5 janvier 1988, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Henry-Gerald Brennan, agent maritime (Oceanic Tankers - Ultramar), époux de dame Monique Blouin. Il demeurait à Sillery. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite-Bourgeois.

samedi de 10h à 12h45. Le service religieux sera célébré le samedi 9 janvier 1988, à 13h, en l'église St-Charles-Garnier et de la au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mark et Carl; son père: M. Burt Brennan; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Don et Suzanne Brennan, Norman et Kathleen Brennan, Dick et Jean Tétu, Dorothy et Michel Gariépy, Guy et Ethel Blouin, Josette Blouin, Lucie et

Charlotte Gravel, Irène Blouin; ainsi que ses neveux, nièces, cousins et cousines. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Fondation Canadienne des Maladies du Cœur, Palais Montcalm, 995, Place d'Youville, Bureau 305, Québec, G1R 3P1. Pour renseignements: 529-3371.

CARLOS (Léo) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny,

le 6 janvier 1988, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Léo Carlos, époux de feu dame Jeanne Roberge. Il demeurait à St-Cyrille de l'Islet et autrefois de Lauzon. La famille recevra les condoléances au salon funéraire de St-Cyrille de l'Islet, à compter de vendredi 14h. Le service religieux sera célébré le samedi 9 janvier, à 10h30, en l'église de St-Cyrille et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, sa sœur: Mme Laura C. Roberge; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs de la famille Roberge, cousins, cousines, neveux et nièces. Un don à la Société Canadienne du Cancer serait apprécié. La direction des funérailles a été confiée à la maison De la Durantaye & Fils Inc.

558, du Souvenir Cap St-Ignace

Pour renseignements: 1-246-5337.

CARRIER (Joseph) — A

St-Charles, le 5 janvier 1988, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Carrier, époux de dame Jeannette Turgeon demeurant à St-Charles autrefois de Beaufort. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Edouard Trahan & Fils Inc. 77 av. Royale St-Charles Bellechasse, vendredi de 13h à 16h30, et de 19h à 22h, samedi, à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 9 janvier, à 14h30, en l'église de Beaufort et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Thérèse, Hélène, Aline, Georgette, Raymond, Gaston, Guy, Clément et Alain Carrier; sont décédés: Rolande, Claude, Jean-Marie, René Côté et Raymond Roy, ses gendres: Patrick Bernier, Jacques Bélair, Marcel Boutin, Jacques Desmeules, ses belles-filles: Georgette et Germaine Carrier, Denise Lemieux, Marie-Laure Filion, Marcelle Laforgue, ses frères et sœurs: Alphonse, Léon, Philippe, Léa, Yvonne et Cécile Carrier, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses 33 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 887-3000.

DES ROCHES (Mariette Fiset)

— A Québec, le 5 janvier 1988, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Mariette Fiset, épouse de feu M. Léon Des Roches. La famille recevra les condoléances au

Funérarium de la

Coopérative Funéraire

de l'Anse

280, 8ième Rue

Québec

vendredi de 9h à 10h30.

Le service religieux sera

célébré le vendredi 8

janvier à 11h, en l'église

St-Sauveur, et de la au

cimetière St-Charles.

Elle laisse dans le deuil

ses fils et ses belles-filles,

Gaston (Gaby Joncas),

Raymond (Yvette Fréchette),

Huguette Lapierre (feu

Maurice Des Roches),

ses petits-enfants, Lyne

Des Roches (Danielle

Levesque), Renée, Guy,

Anne, Marie, Edith Des

Des Roches, son petit-

fils, Dany Levesque, sa

sœur, Mme Fernande

Fréchette, ses beaux-frères

et belles-sœurs, M. Paul-

Henri Des Roches, M. et

Mme Paul-Emile Lafrance

(Marcelle Des Roches),

ainsi que plusieurs neveux,

nièces, cousins, cousines.

Pour renseignements: 525-

6044.

DION (Alexandre)



A Québec, le 5 janvier 1988, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Alexandre Dion, retraité de la Rothmans of Pale Male, époux de feu dame Cécile Guay. Il demeurait dans la paroisse St-Albert-le-Grand. Les funérailles auront lieu le vendredi 8 janvier, à 14h. Départ du foyer funéraire.

J. Bouchard & Fils Ltée

1290, 1ère Avenue

Québec

à 13h40, pour l'église de

St-Albert-le-Grand et de

la au cimetière St-Charles.

Il laisse dans le deuil

ses fils, ses filles, belles-

filles et gendres, M. et

Mme Arthur Beaudoin

(Aline), M. et Mme Marcel

Dion (Huguette Plamondon),

M. et Mme André Dion

(Claudette Cloutier), M. et

Mme Jean-Maurice Tremblay

(Claudette), plusieurs

petits-enfants, ses beaux-

frères et belles-sœurs, M. et

Mme Arthur Dion, Mme

Simone Ayot, M. et Mme

Sarto Dion, M. et Mme Roger

Dion, M. et Mme Florian

Dion, M. et Mme Roger

Gobeil, M. et Mme Roger

Perreault, M. et Mme

Arthur Lessard. La famille

recevra les condoléances

au foyer funéraire,

jeudi de 14h à 17h et de

19h à 22h, vendredi

ouverture à 12h30.

Pour renseignements:

529-9221.

DROLET (Georges)



A l'Hôpital Laval, le 5 janvier 1988, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Georges Drolet, époux de Laure-Anne Simard. Il demeurait à la Champe-noise. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative Funéraire

du Plateau

950, des Erables

Québec G1R 2M5

le vendredi 8 janvier de

13h à 14h15. Le service

religieux sera célébré le

vendredi 8 janvier, à

14h30, en l'église Notre-

Dame-du-Chemin et de

la au cimetière Belmont.

Il laisse dans le deuil,

outre son épouse, ses

enfants, gendres et bel-

le-fille: Hélène (Jacques

Perron); ses petits-

enfants: Serge, Charles

et Philippe Cusson,

Jean-Pierre et Anne Roy,

Mark et David O'Grady,

Julie, Guillaume, Catherine,

Véronique, Geneviève,

Nicolas et François

Drolet; ses sœurs et

beaux-frères: Blanche

(Raymond Dorion), Mme

Jeannette Marcoux,

Jaqueline (Lucien Girard),

Arthur Roy; ses beaux-

frères et belles-sœurs:

Mme Lydia Nappert,

Rose-Anne (Aimé Jac-

ques), Mme Antoinette

Simard, Mme Philomène

Simard; plusieurs ne-

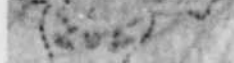
veux et nièces, cousins

et cousines. Pour rensei-

gnements: 681-2667.

DUBUC (Louissette Pa-

radis)



A la Maison Michel-Sarrazin, le 5 janvier 1988, à l'âge de 52 ans, est décédée Louissette Paradis, épouse de Léopold Dubuc. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté le samedi 9 janvier, à 10h, en l'église St-Jean-

Baptiste, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière Belmont, sous la direction de la

Coopérative Funéraire

du Plateau

Elle laisse dans le deuil,

outre son époux, son

fils: Garry; sa belle-fille:

Josée; sa mère: Anna

Castonguay; ses frères:

Gaston Paradis (Francine

Lacroix), Jacques Para-

dis (Yolande Asselin);

ses beaux-frères et bel-

les-sœurs: Roland Du-

buc (Huguette Gaud-

reuil), Conrad Dubuc

(Aline Cloutier), Char-

lotte Dubuc (Robert

Hackett); nombreux ne-

veux et nièces, parents

et amis. Compenser l'en-

voi de fleurs par un don

à la maison Michel-

Sarrazin. Pour rensei-

gnements: 681-2667.

DUSSEAUT (Marie-Ange

Beaudry) — Au Domaine

«Souvenir, Donnacona,

le 4 janvier 1988, à l'âge

de 85 ans, est décédée

dame Marie-Ange Beau-

dry, épouse de feu Mon-

sieur Paul A. Dusseault.

Elle demeurait autrefois

à Neuville. Selon ses vo-

lontés, elle ne sera pas

exposée. Les funérailles

auront lieu le vendredi

8 janvier, à 14h, en l'é-

glise de Neuville, et de

la au cimetière paroissial,

sous la direction de la

maison

Roger Benoit & Fils Ltée

Donnacona

La famille recevra les

condoléances à l'église

une heure avant la cé-

rémonie. Elle laisse dans

le deuil, sa sœur: Mme

Fernand Lafontaine (Si-

monne); sa belle-fille:

Claire Dusseault (Don

Thompson); son beau-

frère: Bob Dusseault (Ter-

ry) du New Jersey; ses

belles-sœurs: Mme J.

Louis Beaudry (Francine

Lapointe), Mme Rosaire

Beaudry (Yvette Jac-

ques); ainsi que plu-

sieurs neveux et nièces,

cousins et cousines.

FALARDEAU (Louis-Pa-

trick) — A Montréal, le

mercredi 6 janvier 1988,

à l'âge de 62 ans, est

decédé M. Louis-Patrick

Falardeau, époux de Ray-

monde Vézina. Outre son

épouse, il laisse dans le

deuil ses enfants Michel

(France Lasnier), Jean,

Colette, Lauraine, ses

frères et sœurs: Cyrille,

d'Ottawa, Michel, de

Québec, Elizabeth, de

Québec, Marie, de Flori-

de, Georgette, de Califor-

nie, ses beaux-frères: Dr

Jean-L. Vézina, Georges

Vézina, Jacques Vézina,

sa belle-sœur Claire Vézina,

sa belle-mère Anne

Vézina, ainsi que plu-

sieurs amis. Exposé

à la résidence funé-

raire

Ed. Darche & Fils

7679 boul. Taschereau

Brossard

L'heure des funérailles

est à confirmer. Heures

des visites: jeudi et ven-

dre de 19 à 22h. Salon

fermé l'après-midi.

FORTIN (Philippe) — A

Québec, le 6 janvier

1988, à l'âge de 83 ans,

est décédé M. Philippe

Fortin, époux de dame

BONJOUR!

CRAYONS DE SOLEIL

LES JEUX DE BÉDÉBULLE

André-Philippe CÔTÉ
Mira Falardeau

LOGIQUE

DEVINE QUEL ROY VA CHOISIR CHAQUE PETITE REINE! AH, CES CHANCEUSES QUI ONT MANGÉ LA FÈVE DANS LA GALETTE!



RÉPONSE:

1-D, 2-E, 3-F, 4-B, 5-C, 6-A

ADELBERT



Tu es assis dans son plat, idiot!

MOT DU JOUR

Mystérieux

Ce n'est pas le mot qui est le plus employé pour désigner une chose dont le sens est caché comme celui des oracles, mais il est rarement bien orthographié: c'est sibyllin dont la première syllabe est «si». Si! Si!
Pierre BELLEAU

Les courses de lévriers, dans leur version moderne, ont commencé lorsque Owen Patrick Smith de Californie a mis au point son lièvre mécanique.



Le levrier le plus rapide au monde, «The Shoe», a atteint une vitesse de 67,14 km en poursuivant le lièvre à Richmond, en Australie, le 25 avril 1968.



POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE



LES PIERRAFEU



SOURIS MIQUETTE



LES JUNGLES



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



BOTTINE



PEANUTS



GUINNESS



Les chiens eux-mêmes réussissent souvent beaucoup mieux que les parieurs. «Marathon Hound» a gagné plus de \$225.000 pendant sa carrière de trois ans aux États-Unis, à partir de 1981.

Le 14 novembre 1968, la victoire remportée par «Apollo Prince» à Queensland, Australie, a fait très peu de gagnants chez les parieurs. En effet, la cote était à 250 contre 1, soit la plus mauvaise jamais enregistrée.

